

LA PRESSE



CONFIANCE RETROUVÉE

SPORTS

Les Alouettes l'emportent 20 à 9 sur les Argonauts de Toronto et s'approchent à deux points du premier rang.

PHOTO FRANK GUNN, LA PRESSE CANADIENNE

UNE NOUVELLE SAISON...

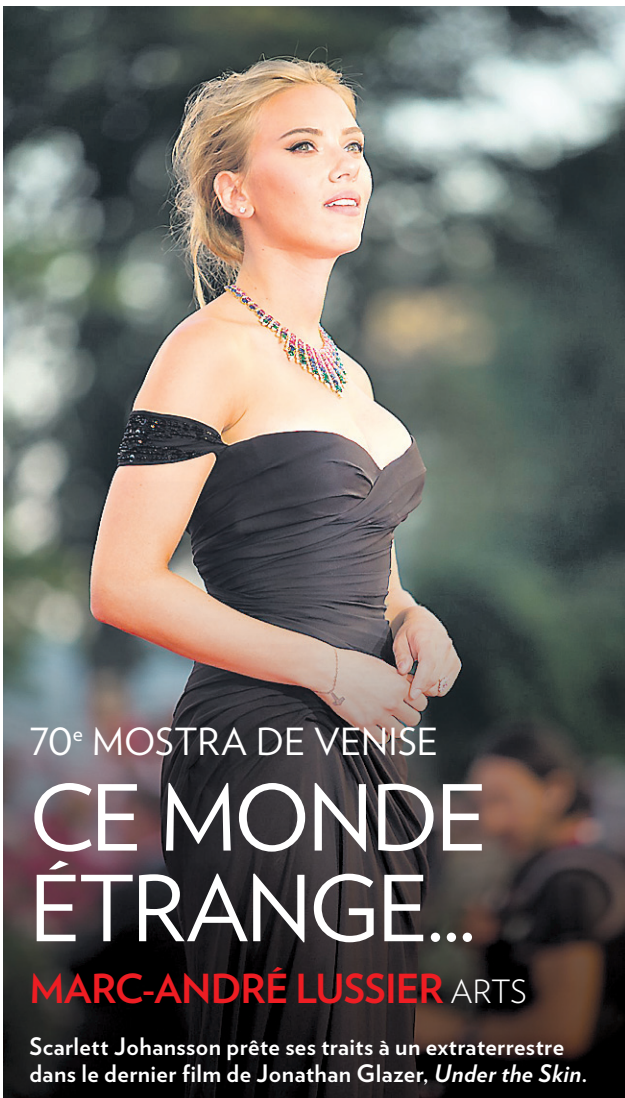
Le tournoi de golf annuel du Canadien lance les préparatifs de la prochaine campagne de hockey.
SPORTS



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

LES TÉLÉCOMS EN LIESSE

Les entreprises canadiennes de télécommunications se réjouissent du désintérêt du géant américain Verizon pour le marché canadien de la téléphonie cellulaire. AFFAIRES



70^e MOSTRA DE VENISE
CE MONDE ÉTRANGE...

MARC-ANDRÉ LUSSIER ARTS

Scarlett Johansson prête ses traits à un extraterrestre dans le dernier film de Jonathan Glazer, *Under the Skin*.

PHOTO DOMENICO STINELLIS, ASSOCIATED PRESS

LE MARCHÉ DU TRAVAIL, L'ÉDUCATION ET LES FEMMES

STÉPHANIE GRAMMOND
AFFAIRES



EXCLUSIF

DÉS BACTÉRIES QUI ONT LA VIE DURE

PAGE A4

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

INTERVENTION AMÉRICAINE EN SYRIE

OBAMA REÇOIT DES APPUIS DU CONGRÈS

PAGE A13



YVES BOISVERT
ON NE TROUVE QUE CE QU'ON CHERCHE
PAGE A3

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
« Ça s'appelle la rentrée, pourtant on est incapable de rentrer à Montréal. » - Un automobiliste.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



LV 621924 98765 1

LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES.

Plus tôt vous optez pour le LASIK, plus vous économiserez.

LASIK MD
VISION

À partir de 490 \$ par œil*
Réservez une consultation gratuite
au 1-877-768-9888 ou à lasikmd.com



Calculez vos économies!
lasikmd.com/calculatrice



*Les prix peuvent varier sans préavis et varient selon la prescription. Correction de la vision par LASIK nécessite une intervention des deux yeux seulement. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

COMMISSION CHARBONNEAU

LA COLLUSION RÉGNAIT À QUÉBEC ET GATINEAU

Après Montréal et Laval, c'était au tour de la Québec et de Gatineau d'être au centre des travaux de la commission Charbonneau à la reprise des travaux, hier. Les témoignages de deux cadres d'une firme de génie ont révélé que des systèmes de partage des contrats existaient aussi dans la deuxième et dans la quatrième ville du Québec.



Patrice Mathieu (à gauche) et Marc-André Gélinas, deux ingénieurs de la firme de génie AECOM, anciennement appelée Teconsult, ont témoigné hier devant la commission Charbonneau.

PHOTOS LA PRESSE ET LA PRESSE CANADIENNE



PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Après 10 semaines de pause, la commission Charbonneau a repris ses audiences publiques hier en entendant deux ingénieurs de la firme de génie AECOM, anciennement appelée Teconsult. Patrice Mathieu et Marc-André Gélinas ont tour à tour affirmé que les contrats des villes de Québec et de Gatineau ont été victimes de collusion.

Le partage des contrats à Québec s'est mis en place en 2005, a relaté Patrice Mathieu, ex-vice-président génie urbain et transport pour l'est du Québec chez AECOM. Après plusieurs années de vaches maigres pour les firmes de génie, la capitale québécoise a lancé en 2004 un imposant chantier de 100 millions pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Saint-Charles, qui se déverse dans le fleuve Saint-Laurent.

Planifié en vue du 400^e anniversaire de Québec, le projet prévoyait l'aménagement de cinq bassins de rétention des eaux de pluie

pour mettre fin aux fréquents débordements d'égouts dans la principale rivière traversant la capitale. Un premier appel d'offres a été lancé en octobre 2004, mais la Ville a annulé le tout, soupçonnant de la collusion en raison des prix élevés.

C'est lors de la deuxième vague d'appels d'offres que les firmes se sont entendues pour maintenir des prix élevés, a affirmé le témoin. « On s'est parlé, on a fait la collusion. C'était la première fois », a reconnu Patrice Mathieu.

Patrice Mathieu a expliqué que la collusion a pu s'enraciner à Québec en raison d'une soudaine augmentation des budgets d'infrastructures en 2006.

Le témoin a également expliqué que la collusion a pu s'enraciner dans la capitale en raison d'une soudaine augmentation des budgets d'infrastructures en 2006. À l'époque, les gouvernements provincial et fédéral ont mis en place un nouveau programme pour faciliter

le financement des chantiers municipaux. Du jour au lendemain, Québec a pu augmenter ses budgets d'infrastructures de 60 à 150 millions. Mais du coup, la collusion a pu s'imposer, a expliqué M. Mathieu.

Un candidat de Labeaume montré du doigt

Les révélations de la Commission ont d'ailleurs copieusement éclaboussé un candidat de Régis Labeaume aux élections de novembre. François Paulhus a ainsi renoncé à briguer les suffrages quand son nom a rebondi dans le partage des contrats... à Gatineau.

En plus de Québec, la Commission s'est longuement intéressée hier à la collusion qui a sévi à Gatineau grâce aux propos de Marc-André Gélinas, directeur général en Outaouais de la société AECOM. Lors de son témoignage, il a affirmé que son interlocuteur chez Génivar pour truquer les contrats de Gatineau n'était nul autre que François Paulhus.

Quatre firmes citées

Marc-André Gélinas a expliqué hier que quatre firmes de génie se sont partagées les contrats de 25 000 \$ à

500 000 \$ à Gatineau entre les années 2003 et 2008. Selon l'entente, Cima+ devait obtenir 40 % des mandats de la Ville, Génivar 27 %, Teconsult 22 % et Dessau 11 %. Les parts de marché ont été réajustées en 2007.

Les plus hauts cadres de ces firmes se sont d'abord rencontrés à Gatineau dans une chambre d'hôtel pour se partager les contrats. Et pour éviter qu'ils aient à se réunir trop souvent, Marc-André Gélinas a fini par élaborer un complexe système de codes pour faciliter le partage des contrats au téléphone.

La collusion à Gatineau a néanmoins laissé des traces, puisque les firmes concernées gardaient en note dans un fichier électronique les contrats truqués. Ceux-ci étaient sauvegardés sur des clés USB.

Marc-André Gélinas assure que personne à l'hôtel de ville de Gatineau n'était au courant, que ce soit le maire ou les fonctionnaires. « Notre système ne laissait pas d'indice », a expliqué le témoin. Même s'il assure ne jamais avoir corrompu de fonctionnaires ou d'élus, le témoin a reconnu avoir offert des cadeaux à ceux-ci de 2005 à 2008, comme des cartes-cadeaux et des invitations à des parties de hockey.

www.cartier.com

Cartier

Nouvelle Collection TANK ANGLAISE

CHÂTEAU D'IVOIRE

MONTRÉAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS | 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

« NOUS NE FAISONS LE PROCÈS DE PERSONNE »

Des personnes décrites comme des acteurs-clés de la collusion ne seront pas entendues par la commission Charbonneau en raison de l'agenda extrêmement chargé de l'enquête publique, a indiqué la procureure en chef Sonia LeBel.

À la reprise des audiences, hier, celle-ci a expliqué que malgré le prolongement du mandat de la Commission jusqu'en avril 2015, elle n'avait pas « le luxe de retourner chaque pierre ».

Sans nommer l'ex-maire de Laval Gilles Vaillancourt, elle a confirmé que la Commission n'entendrait pas toutes les personnes montrées du doigt pour leur implication dans la collusion. « Nous ne

faisons le procès de personne », a rappelé M^e LeBel.

La commission Charbonneau se penchera cet automne sur l'infiltration du crime organisé dans le milieu syndical, a précisé M^e LeBel. Il sera notamment question d'intimidation et d'extorsion sur les chantiers.

Aux États-Unis, plusieurs études ont été réalisées sur l'infiltration des syndicats pour permettre au crime organisé de contrôler l'industrie de la construction, a-t-elle souligné.

La Commission entendra notamment le sergent Alain Belleau, de la Sûreté du Québec, spécialiste des groupes de motards criminels.

— Pierre-André Normandin

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	VOYAGE 10	Horaire télévision	ARTS 4
Astrologie du jour	VOYAGE 6	Loteries	A13
Bourses	AFFAIRES 8	Monde	A 12 et A 13
CV	AFFAIRES 7	Petites annonces	AFFAIRES 4
Débats	A 14 et A 15	VOYAGE	5
Décès	VOYAGE 6	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Averses de pluie en après-midi, maximum 20, minimum 9. VOYAGE 5

On ne trouve que ce qu'on cherche



**YVES
BOISVERT**
CHRONIQUE

On croyait détenir une sorte de record nord-américain de la corruption municipale, mais les nouvelles en provenance de la Floride sont assez claires: on a des croûtes à manger, des terrains à dézoner et des routes à asphalté.

Dans la seule Floride, entre 2000 et 2010, 781 dirigeants municipaux ont été traduits en justice pour divers actes de corruption. Trois maires de la banlieue de Miami ont été arrêtés depuis... un mois.

Certes, l'État a une population de 19 millions d'habitants – contre 8 millions pour le Québec. Mais toutes proportions gardées, c'est comme si plus de 300 dirigeants municipaux avaient été arrêtés au Québec. Au rythme où vont les accusations, on y parviendra peut-être, mais on est encore loin du compte...

Il n'y a pas vraiment de quoi se réjouir d'en trouver d'autres «encore pires». Notons tout de même ceci: les cas floridiens d'arrestation sont souvent le fruit d'opérations d'infiltration.

Un exemple. On soupçonne qu'un maire touche des ristournes lors de changements de zonage pour le développement immobilier. Après enquête, le FBI envoie un agent qui se fait passer pour un homme d'affaires, ou organise une rencontre avec un vrai homme d'affaires, et piège le politicien municipal.

La preuve est irréfutable, l'élus est aussitôt accusé.

Tout cela est possible parce qu'on a créé des escouades policières pour combattre la corruption.

En matière de corruption, on ne trouve que ce qu'on cherche. Il faut décider de le chercher: créer des escouades spécialisées, y mettre les budgets, faire aboutir les dossiers.

Or, au Québec, avant l'UPAC, on ne cherchait pas fort, fort...

Si autant d'arrestations ont lieu en Floride, c'est en partie parce que la corruption y est une sorte de tradition. Mais c'est aussi beaucoup parce qu'on a décidé de la combattre. Et si on a donné au gouverneur de Floride le pouvoir de suspendre les maires dès qu'ils sont accusés devant la cour criminelle, c'est qu'il y a eu tellement de cas qu'à un moment donné les gens ont dit: ça va faire!

■ ■ ■
Ça va faire: ce même cri de ralliement a donné l'UPAC et la commission Charbonneau, qui a repris tranquillement ses

Si autant d'arrestations ont lieu en Floride, c'est en partie parce que la corruption y est une sorte de tradition. Mais c'est aussi beaucoup parce qu'on a décidé de la combattre.

travaux hier. C'est ce qui nous a valu également la «loi 10», qu'a présentée le gouvernement Marois et qui a été adoptée à l'unanimité. Désormais, un élu accusé au criminel peut être suspendu dès qu'il est accusé.



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, ARCHIVES LA PRESSE

Le maire de Saint-Rémi, Michel Lavoie, a été relevé provisoirement de ses fonctions la semaine dernière par la Cour supérieure du Québec.

La loi vient de passer son premier test judiciaire avec succès dans le cas du maire Michel Lavoie, de Saint-Rémi, petite ville de banlieue de 7600 habitants.

Cette loi, conclut le juge Jean-François Michaud, est parfaitement valide.

L'avocat du maire, et plusieurs autres, prétendaient que la loi est trop imprécise, donne

reprochée soit punissable par deux ans ou plus d'emprisonnement (donc suffisamment sérieuse); il faut que le crime soit lié à la fonction politique; et enfin, que l'accusation soit de nature à «déconsidérer l'administration de la municipalité».

Cette expression peut paraître vague, mais on la retrouve presque à l'identique dans la Charte des droits. Ce n'est pas très compliqué: ce qui mine sérieusement la confiance du public «déconsidère» l'administration.

En lisant cette loi, les citoyens sont «raisonnablement prévenus des conséquences d'une conduite interdite», conclut le juge.

Quant à la présomption d'innocence, elle n'a rien à voir ici. On ne fait pas le procès criminel du maire, il ne risque aucune amende ni aucun emprisonnement, on n'entre pas dans les détails de la preuve, et il ne perd même pas définitivement son emploi: il est suspendu avec

saire – qu'il devra rembourser s'il est déclaré coupable.

On protège les innocents et on encourage les coupables à démissionner, en somme...

Dans le cas du maire Lavoie, il est accusé d'abus de confiance, de fraude et de complot dans trois dossiers municipaux. Si cette loi a été adoptée pour «redonner confiance aux citoyens dans les institutions municipales», on voit mal un cas plus clair d'application, conclut le juge avec raison.

On n'aurait jamais cru une telle loi nécessaire avant le cas du maire Richard Marcotte, de Mascouche, qui s'est accroché au pouvoir plusieurs mois malgré des accusations de corruption.

Mais il faut dire que notre ras-le-bol collectif est encore assez récent, à l'échelle floridienne. Maintenant, on trouve. Parce qu'on cherche.

Pour joindre notre chroniqueur: yboisvert@lapresse.ca



PLAISIRS
SUR
MESURE

POUR ÊTRE SOI COMME IL SE DOIT,
DANS UN JEU DE COULEURS ET DE TEXTURES...
AUTANT DE PLAISIRS SUR MESURE.

AEROPOSTALE
BCBGMAXAZRIA
BROWNS
CARTISE
DAVID'S TEA
ECCO
FOREVER XXI
GUESS
H&M
JACK & JONES
JACOB
LA BAIE D'HUDSON
RINASCIMENTO
RUDSAK
STARBUCKS
STYLEXCHANGE
SWAROVSKI
TRISTAN
VERO MODA
ZARA

...
TOUTES NOS BOUTIQUES SUR

MAIL
CHAMPLAIN.CA
DU CÔTÉ SUD DU FLEUVE



ACTUALITÉS

Des bactéries difficiles à éliminer

Plusieurs hôpitaux de Montréal combattent des éclosions inhabituelles à ce temps-ci de l'année

EXCLUSIF

PASCALE BRETON

Des hôpitaux de Montréal sont aux prises avec des éclosions de bactéries résistantes aux antibiotiques qui perdurent depuis plusieurs mois, une situation inhabituelle pour cette période de l'année.

Les éclosions d'entérocoques résistants à la vancomycine (ERV) obligent certains hôpitaux à limiter les visites aux patients, dans l'espoir de les enrayer.

C'est le cas de l'hôpital du Sacré-Cœur. Touché par la présence de la bactérie depuis l'hiver dernier, l'établissement doit encore appliquer des « mesures exceptionnelles » plusieurs mois plus tard.

Les éclosions d'ERV sont fréquentes, mais sont généralement concentrées à la fin de l'hiver et au début du printemps. L'an dernier, toutefois, la grippe a frappé aux portes beaucoup plus tôt qu'à l'habitude, entraînant une augmentation du nombre de patients dans les hôpitaux, ce qui a favorisé les éclosions de bactéries résistantes.

Des mois plus tard, tout n'est pas encore rentré dans l'ordre. La situation est suivie de près par l'Agence de la santé de Montréal, à l'aube d'une nouvelle saison de grippe.

« À Montréal, nous avons plusieurs hôpitaux qui sont confrontés à ce genre de situation actuellement », indique la D^{re} Renée Paré, médecin-conseil à la Direction de santé publique de Montréal. Ce ne sont toutefois pas tous les hôpitaux concernés par des éclosions qui doivent mettre en place des mesures exceptionnelles allant jusqu'à limiter les visites.



Les éclosions d'entérocoques résistants à la vancomycine (ERV) obligent certains hôpitaux à limiter les visites aux patients, dans l'espoir de les enrayer.

Les entérocoques se retrouvent naturellement dans le corps, mais certaines personnes sont porteuses d'une forme résistante aux antibiotiques, les ERV.

Les ERV peuvent vivre longtemps dans l'environnement, que ce soit sur les meubles ou les poignées de porte, si bien qu'il est parfois difficile de s'en débarrasser. Des mesures de prévention comme le lavage des mains et la désinfection des chambres sont de mise.

Ce type de bactéries résistantes aux antibiotiques est moins dangereux que le *Clostridium difficile* ou le SARM.

Les personnes très malades, atteintes d'un cancer ou dont le système immunitaire est affaibli peuvent toutefois présenter des complications plus graves comme des infections urinaires, des plaies ou même du sang.

Les hôpitaux sont obligés de déclarer les cas dès que deux patients ou plus sont touchés. Le nombre d'éclosions a considérablement augmenté au cours des dernières années, indiquent les dernières données disponibles à l'Institut national de santé publique du Québec, qui datent de 2010-2011. Le nouveau rapport est

attendu cet automne. La région de Montréal semble plus touchée que les autres.

Chaque éclosion concerne généralement moins de 10 cas, précise la D^{re} Paré. Le problème réside dans le fait que si tôt une éclosion résorbée, une autre se déclare dans une autre unité. C'est ce qui fait en sorte que des hôpitaux montréalais sont toujours aux prises avec des éclosions d'ERV en ce début d'automne.

Éclosions à l'hôpital du Sacré-Cœur

L'hôpital du Sacré-Cœur est l'un des hôpitaux montréalais

STATISTIQUES

- > 3523 cas détectés entre septembre 2010 et septembre 2011 au Québec
- > Une hausse de 85,7% par rapport à l'année précédente
- > 1,7% des patients touchés par les ERV ont contracté une infection
- > 61 cas d'infection ont été rapportés entre septembre 2010 et septembre 2011
- > Montréal est la région la plus touchée

Source: Institut national de santé publique du Québec, octobre 2012

aux prises avec les ERV depuis plusieurs mois. Encore aujourd'hui, les heures de visite sont limitées en raison des éclosions.

L'hôpital est vieux, et il n'est pas rare que quatre ou cinq patients partagent la même chambre, souligne la porte-parole de l'hôpital, Josée-Michelle Simard. « Quand un cas se déclare, il faut faire attention à tous les autres patients dans la chambre. Le niveau de vigilance est très élevé et nous demandons encore de limiter les visites pour éviter les recrudescences. »

L'hôpital a cessé les transferts de patients dans certaines unités, pour éviter que la bactérie ne se répande davantage. Un comité de suivi fait le point régulièrement pour discuter de la stratégie à mettre de l'avant. Tous les patients aux urgences font l'objet d'un dépistage. Les mesures de prévention et de nettoyage ont été accrues, mais la présence d'ERV persiste toujours, plusieurs mois plus tard, ce qui épuise le personnel, note M^{me} Simard.

FABRICVILLE

MEILLEURE QUALITÉ, MEILLEURS PRIX www.fabricville.com

**Recevez un coupon
REMISE D'ARGENT
avec tout achat de 30\$.**
Détails en magasin.

50% de rabais
TOUS les NOUVEAUX TISSUS MODE AUTOMNALE

40% de rabais
Les tissus de DRAPERIE et D'AMEUBLEMENT
Les rideaux*, la literie et les COUSSINS
Les articles de couture UNIQUE

Grande sélection!
FLANELLETTE
IMPRIMÉE
à partir de **2,49 m**
Cour. jusqu'à 8,99 m

PIQUEZ POUR GAGNER!
www.fabricville.com
1500\$ en prix à gagner!

À partir de **5,99 m**

Pied de poule, chevrons, tweed, aspects cuir et plus!

5-7 SEPT.
Simplicity NEW LOOK
cinquante \$
Limite de 10 par client

Votre MAISON en soldes jusqu'à **40% de rabais** s'inspire de NOUVEAUX TISSUS

Jeu. & ven. 5-6 sept.
Rêve de soie
Cour, 29,99 m

50% de rabais

Dim. & lun. 8-9 sept.
Poly Soie
Cour, 10,99 m

3,99 m

Cartes cadeaux disponibles en magasin ou en ligne

CENTRE-VILLE 354, rue Ste-Catherine ouest 514.866.1821
PLACE VERSAILLES 7275, rue Sherbrooke est 514.493.6666
GALERIES LAVAIL 1625, boul Le Corbusier 450.978.1313
LASALLE 8469, boul. Newman 514.365.8045
DORVAL 2050, boul. St-Regis 514.683.4550

SERVICE À DOMICILE GRATUIT
514.388.6600

MONTRÉAL 5250, rue Paré (à l'est de Décarie) 514.733.7118
CENTRE GREENFIELD PARK 3566, boul. Taschereau 450.672.6884
AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO 1311, boul. St-Bruno 450.653.1303

Soldes valables jusqu'au 24 septembre, 2013. Prix annoncés valables pour membres club elite seulement. Prix non-membres disponibles en magasin. Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Pointe-Claire Terrains contaminés au BPC

Le plan de Reliance en voie d'être accepté

EXCLUSIF

PAUL JOURNET

Le ministère de l'Environnement s'approprierait à accepter aujourd'hui le plan de Reliance pour sécuriser et décontaminer le terrain de Pointe-Claire contaminé par des biphényles polychlorés (BPC), a appris *La Presse*.

Mais l'entreprise reste sur la corde raide. Selon nos informations, des perquisitions ont même été menées hier pour récupérer des documents qui avaient été extraits du lieu la semaine dernière.

Selon le *Journal de Montréal*, le fils du propriétaire avait emporté des dizaines de boîtes de documents par camion. L'information pourrait servir si jamais une poursuite pénale ou criminelle devait être intentée, une option qui reste sur la table.

Même si elle ne détenait pas de permis, Reliance entreposait des BPC sur un terrain de Pointe-Claire. En mars, il y a eu un déversement d'environ 1200 litres d'huile contaminée. Malgré de nombreuses visites des inspecteurs du Ministère, trois avis de non-conformité et un avis préalable, l'entreprise ne collaborait pas. Le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, a alors envoyé une ordonnance à cette entreprise «bum» pour la sommer de sécuriser l'endroit, décontaminer le sol et se débarrasser des BPC.

À la toute dernière minute, alors que le Ministère était prêt à prendre le contrôle du lieu et à faire le travail lui-même, l'entreprise a finalement accepté de répondre aux conditions imposées pour effectuer et payer les travaux. Le Ministère n'avait pas le droit de refuser cette main tendue. Cela signifie que Québec n'aura pas à prendre une hypothèque légale sur ses actifs en espérant pouvoir se faire rembourser.

Reliance avait cinq jours pour déposer son plan. Québec l'a



Des transformateurs sont entreposés illégalement par Reliance.

reçu hier et serait sur le point de l'accepter. Les travaux, payés par l'entreprise, pourront donc commencer. Mais le ministre Blanchet a déjà indiqué que sa confiance envers Reliance restait « conditionnée par le fait [qu'elle] a opéré dans la clandestinité ».

Des inspecteurs du Ministère superviseront les travaux. Au premier dérapage, M. Blanchet a le pouvoir de prendre le contrôle du lieu sans passer par un juge ni même par le Conseil des ministres.

Le ministre a déjà indiqué qu'il ne pouvait agir plus

rapidement sans violer les protocoles de son Ministère et donner ainsi des munitions à Reliance pour se plaindre devant les tribunaux.

Ces protocoles pourraient toutefois être revus afin d'écourter les délais donnés aux entreprises fautes et divulguer de manière plus proactive l'information, a soutenu M. Blanchet la semaine dernière.

Les informations sur la fuite étaient disponibles sur le site du Ministère depuis le printemps, mais elles n'avaient pas été diffusées par un communiqué de presse.

UN VIEUX DOSSIER

Reliance entreposait clandestinement des BPC depuis plus de 10 ans. Dès 1985, Pointe-Claire a interdit l'entreposage de déchets contaminés par les BPC et s'est opposé du même coup à ce que Québec accorde un permis de stockage à l'entreprise. Reliance a alors intenté une poursuite. En 1990, Reliance a obtenu un permis de Québec, cette fois pour le transport de déchets dangereux. Il sera révoqué en 1993. Reliance s'est adressé à nouveau aux tribunaux pour pouvoir entreposer des BPC. En 1999, la Cour supérieure a conclu que Pointe-Claire

agissait dans son droit. La Cour d'appel rejettera la demande de révision en 2002. Pendant ce temps, en 2001, une inspection du ministère de l'Environnement révèle que Reliance opère dans l'illégalité. On trouve sur le terrain 325 contenants de BPC solides et liquides. Il n'y avait pas de registre des matières dangereuses, de vérification des équipements ni de système d'extinction. On note aussi une fuite dans un contenant et l'absence d'étiquette pour identifier le produit dangereux. Une amende de 3000\$ sera imposée plus tard.

– Paul Journet

MA NISSAN. MA FAÇON D'AVANCER.



Innové pour exalter



C'EST D'EN OBTENIR PLUS POUR MOINS. OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT.



Versa Note SL 2014 avec ensemble technologie illustrée

La toute nouvelle **VERSA NOTE S** 2014 de Nissan
VOLUME INTÉRIEUR TOTAL EN TÊTE DE CATÉGORIE¹

FINANCEMENT À L'ACHAT

78\$ /2 SEM. À **0,9%** SUR **84** MOIS*
0\$ en comptant initial

PRIX À L'ACHAT

13 680\$**

LIQUIDATION 2013

0%
 DE FINANCEMENT
 À L'ACHAT JUSQU'À

84 MOIS*
 SUR LES MODÈLES
 2013 SÉLECTIONNÉS
 EN STOCK

OU

JUSQU'À **13 000\$** DE RABAIS
 À L'ACHAT AU
 COMPTANT†
 SUR LES MODÈLES TITAN 2013
 SÉLECTIONNÉS EN STOCK



Rogue SL 2013 à traction intégrale illustré



Sentra 1.8 SR 2013 illustrée

ROGUE S 2013 à traction avant de Nissan
TRACTION INTÉGRALE INTUITIVE LIVRABLE

FINANCEMENT À L'ACHAT À

0% JUSQU'À **84** MOIS*

OU

5 000\$
 DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT†

SUR LE MODÈLE ROGUE S 2013 À TRACTION
 AVANT SEULEMENT

SUR D'AUTRES MODÈLES ROGUE 2013 SÉLECTIONNÉS
 (à l'exception du Rogue S 2013 à traction avant)

SENTRA 1.8 S 2013 de Nissan
MEILLEURE CONSOMMATION COMBINÉE DE SA CATÉGORIE²

FINANCEMENT À L'ACHAT

88\$ /2 SEM. À **0%** SUR **84** MOIS*

0\$ en comptant initial

PRIX À L'ACHAT

15 930\$**

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS MAINTENANT OU CONSULTEZ NISSAN.CA

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

Les offres sont en vigueur du 4 au 30 septembre 2013 chez les concessionnaires Nissan participants. Les offres de financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour une durée limitée, sont sujettes à l'approbation de crédit et sont exclusives. Les frais de transport et de prélivraison, la taxe sur le climatiseur (si applicable), les droits spécifiques sur les pneus neufs, les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires sont inclus. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Offres pouvant faire l'objet de changements ou modifications sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. * L'offre de 0,9%/0%/0% de financement à l'achat sur 84 mois est applicable à l'achat des modèles neufs suivants : Versa Note S 2014 (B5RG54 AA00 et B5RG14 AE00 UNIQUEMENT)/Rogue 2013/Sentra 1.8 S (C4LG53 AA00 et C4LG53 BK00 UNIQUEMENT). Un rabais du manufacturier de 1 250 \$/500 \$ est applicable à l'achat des modèles de Versa Note 2014 (B5RG54 AA00) and (B5RG14 AE00)/Sentra 2013 (C4LG53 AA00) and (C4LG53 BK00). Exemple de financement basé sur un prix de vente de 25 843 \$ pour un Rogue S 2013 à traction avant (W6RG13 AA00), avec boîte CVT neuf, à un taux de crédit de 0% pour un terme de 84 mois. Versements de 128 \$ aux 2 semaines avec 2 500 \$ en comptant initial ou échange équivalent. L'offre est basée sur 182 versements aux 2 semaines et inclut des frais de crédit de 0 \$ pour une obligation totale de 25 843 \$. Les taux subventionnés de financement à l'achat sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance. Certaines conditions s'appliquent. ** Prix à l'achat de 13 680 \$ (incluant 1 250 \$ en rabais du manufacturier) pour la toute nouvelle Versa Note S 2014 (B5RG54 AA00), avec boîte manuelle/20 700 \$ pour la toute nouvelle Versa Note SL 2014 avec ensemble technologie (B5TG14 NA00), avec boîte CVT neuf telle qu'illustrée/25 843 \$ pour le Rogue S 2013 à traction avant (W6RG13 AA00), avec boîte CVT neuf/36 263 \$ pour le Rogue SL 2013 à traction intégrale (Y6TG13 AA00), avec boîte CVT neuf tel qu'illustré/15 930 \$ (incluant 500 \$ en rabais du manufacturier) pour la Sentra 1.8 S 2013 (C4RG13 RT00), avec boîte CVT telle qu'illustrée. † Le rabais à l'achat au comptant de 5 000 \$/13 000 \$ est applicable uniquement aux modèles de Rogue 2013, à l'exception du Rogue S 2013 à traction avant (W6RG13 AA00) avec boîte CVT/ Titan neufs 2013, à l'exception du Titan King Cab S 2013 (1KAG73 AA00) avec boîte automatique. Le rabais à l'achat au comptant sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes et ne peut être combiné à des taux subventionnés de financement à l'achat ou à la location. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre. Certaines conditions s'appliquent. 1) Catégorie des petites voitures d'entrée de gamme de l'IAAMC. Modèle Versa Note 2014 comparé aux modèles concurrents 2013. 2) Source pour la Sentra 1.8 S 2013, avec boîte CVT : par rapport à la consommation de carburant des berlines compactes 2013 concurrentes avec moteur à combustion interne, selon les données publiées par Autodata en date du 12 août 2013. Véhicules hybrides et diesels exclus. Les cotes de consommation de carburant (L/100 km) sont calculées en fonction de conditions de conduite optimales, de la consommation moyenne de carburant sur route et de la capacité du réservoir à essence du véhicule, selon Nissan Motor Co. Ltd. La consommation de carburant réelle variera en fonction des groupes motopropulseurs, des habitudes de conduite et d'autres facteurs – à utiliser à des fins de comparaison seulement. Sentra 1.8 S 2013 : boîte CVT (4,9 L/100 km sur route | 6,6 L/100 km en ville | 5,8 L/100 km combinée), boîte manuelle (6,5 L/100 km sur route | 7,5 L/100 km en ville | 6,6 L/100 km combinée). Ces offres peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans avis. Adressez-vous à votre concessionnaire Nissan participant pour en obtenir tous les détails. ©1998-2013 Nissan Canada Inc. et Nissan Canada Finance une division de Nissan Canada Inc. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

POLITIQUE

Le déficit zéro en péril

Québec accuserait un manque à gagner de plus d'un milliard

EXCLUSIF

DENIS LESSARD

QUÉBEC — L'atteinte du déficit zéro par le gouvernement Marois est sérieusement compromise. Au printemps, on estimait que 800 millions de recettes n'étaient pas au rendez-vous – une situation temporaire, soutenait alors Québec. On sait désormais au gouvernement que la situation ne s'est pas améliorée depuis ce temps.

Le ministère des Finances «a un problème» du côté des revenus autonomes, puisque pour les dépenses, on reste essentiellement sur les cibles du budget de l'automne 2012. Les fonctionnaires s'affairent à mettre à jour les chiffres de rentrées de l'Agence du revenu – des «passes» informatiques qui n'augurent rien de bon. L'opération prépare le dépôt des comptes publics et la prochaine synthèse des opérations financières, qui tomberont en octobre et en novembre.

Le Conseil des ministres aura bientôt un portrait de la situation, «une présentation sur l'état des lieux». Les fonctionnaires des Finances devront alors se prononcer sur les chances d'un renversement de situation d'ici la fin de l'année financière. La décision politique de renoncer à l'atteinte du déficit zéro n'est toutefois pas encore prise.

Des sources fiables indiquent que le manque à gagner dépasse désormais le milliard. Il s'agit d'une dure secousse pour le gouvernement qui, le printemps dernier encore, se faisait fort de faire disparaître le déficit en 2013-2014. À l'époque, la première ministre Pauline Marois avait, en privé, sondé la réaction d'une brochette de gens d'affaires importants devant l'éventualité d'un abandon de cette stratégie, bien que son ministre des Finances Nicolas Marceau soulignait en même temps que



PHOTO CLÉMENT ALLARD, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre des Finances Nicolas Marceau prévoyait au printemps que l'impôt des sociétés allait grimper de 8,9% cette année par rapport à l'année précédente. En mai, on constatait, au contraire, une baisse de 12,2% de ce même poste.

le gouvernement maintenait le cap.

Au même moment, M^{me} Marois avait assuré qu'il n'y aurait pas de compressions additionnelles dans les dépenses – les coupes des barèmes des bénéficiaires de l'aide sociale avaient politiquement coûté cher à son gouvernement au printemps.

Au cabinet des Finances, hier, l'attachée de presse Mélanie Malenfant martelait que le gouvernement visait toujours à rééquilibrer les finances publiques cette année. «Le problème des revenus est connu depuis mars, les chiffres d'avril et mai montrent encore un ralentissement en effet, et on suit ça de jour en jour», a-t-elle toutefois dit. «L'équilibre budgétaire n'est pas remis en question, c'est certain qu'on suit de près l'évolution des revenus autonomes, ce n'est pas particulier au Québec», a-t-elle ajouté.

Un portrait inquiétant

Vendredi en toute fin de journée, avant le long week-end, le ministère des Finances a publié son rapport mensuel pour les mois d'avril et mai. Un portrait déprimant en soit, qui devient carrément inquiétant lorsqu'on le compare à la synthèse publiée

la consommation en mars, une prévision ramenée à une réduction de 0,8% dans le document de vendredi dernier. L'impôt sur le revenu des particuliers devait croître de 5,3%; ce sera plutôt 4,8%.

Dans l'ensemble, Québec misait sur une croissance de

Des sources proches du gouvernement Marois soulignent que les électeurs péquistes «ne sont pas obsédés par l'atteinte du déficit zéro».

par le même ministère en mars. Le ministre Marceau prévoyait au printemps que l'impôt des sociétés allait grimper de 8,9% cette année par rapport à l'année précédente. En mai, on constatait, au contraire, une baisse de 12,2% de ce même poste. On misait aussi sur une croissance de 6,1% des taxes à

5,2% de ses revenus autonomes. La croissance sera plutôt d'un familial 1,3%.

Pas d'obsession sur le déficit

Des sources proches du gouvernement soulignent que les électeurs péquistes «ne sont pas obsédés par l'atteinte du déficit zéro». De plus, si on se fie aux

récents sondages, la perception de la compétence du gouvernement dans la gestion des finances publiques est désormais bien ancrée dans l'opinion publique.

Les mauvaises nouvelles qui se profilent laissent perplexes les spécialistes à l'interne. La croissance économique est alignée sur les prévisions, autour de 1,3% pour l'année en cours, mais cette activité ne génère pas les revenus attendus – pour la taxe de vente et l'impôt des particuliers comme des entreprises. Les fonctionnaires des Finances se gardent toujours une marge de manœuvre de quelques centaines de millions sur le plan des «entités non budgétaires», mais l'ampleur de la diminution de revenus rendra cet habituel «coussin» insuffisant.

Les deux semaines de grève dans le secteur de la construction, cet été, ont plombé les rentrées de la taxe de vente et de l'impôt sur le revenu. On croyait que les recettes seraient simplement reportées dans le temps, mais elles n'apparaissent toujours pas au radar.

Les revenus des entreprises du gouvernement devaient croître de 2,5%; ils diminueront plutôt de 6,9%, selon la photo d'avril et de mai.

Illustration de la morosité de l'économie, pour la première fois, Hydro-Québec tirera plus de revenus de ses abonnés du secteur résidentiel que des entreprises, traditionnellement les plus importants consommateurs. La restructuration des sociétés papetières et des alumineries a mené à cette situation inusitée. Hydro-Québec remplira toutefois ses engagements auprès du gouvernement cette année.

La semaine dernière, la Société des alcools indiquait que ses revenus de cette année seraient 4% inférieurs à ses résultats de l'an dernier. Dans l'autre société commerciale, Loto-Québec, le tableau n'est pas plus rose.

CHARTRE DES VALEURS QUÉBÉCOISES

Le ministre Drainville précise certains points

HUGO PILON-LAROSE

La Charte des valeurs québécoises, dont le projet sera déposé la semaine prochaine à l'Assemblée nationale, définira l'importance de l'égalité entre l'homme et la femme. Elle posera également le principe de la laïcité de l'État, et ainsi celui de la neutralité religieuse qui doivent respecter tous les employés de la fonction publique, qui ne pourront plus porter de signes religieux.

C'est ce qu'a expliqué le député de Marie-Victorin, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, et président du comité ministériel de l'identité, Bernard Drainville, lors d'une longue entrevue accordée hier soir à Radio-Canada.

Comme il abordait souvent la question de l'égalité homme-femme, on a demandé à M. Drainville si le climat social actuel nécessitait

l'urgence de légiférer sur la question.

«La moindre des choses est que l'État dise à ses concitoyens que peu importe leurs origines, religions ou croyances, ils ont droit au même respect et aux mêmes droits. La meilleure façon de protéger le droit à l'égalité est par la neutralité. La meilleure façon de respecter le droit à toutes les religions est que l'État n'ait pas de religion», a défendu le ministre Drainville.

Ainsi, selon ce principe qui serait inscrit dans la Charte des valeurs québécoises, les employés de la fonction publique – comme les professeurs ou le personnel hospitalier – ne pourront plus arborer de signes religieux dans leur milieu de travail.

«Quand tu travailles pour l'État, ce n'est pas un droit, c'est un choix. Et avec ce choix viennent des responsabilités. Et l'une de ces responsabilités, c'est d'être neutre», a dit M. Drainville.

POUVOIR DES SOCIÉTÉS MINIÈRES

Richard Desjardins rafraîchit la mémoire de la ministre Ouellet

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — «L'emprise totale» des sociétés minières sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue doit cesser, a plaidé Richard Desjardins en commission parlementaire, hier. Le poète et chanteur a rappelé à la ministre Martine Ouellet ses déclarations passées pour un desserrement de cette emprise.

Il lui a demandé de modifier son projet de loi sur les mines pour que l'État puisse révoquer des titres miniers quand une exploitation n'est pas possible ou dans des secteurs sensibles.

«Si le *free mining* et si les claims restent tout-puissants, [la nouvelle loi] ne sera pas un avancement», a-t-il affirmé aux journalistes.

Devant les députés, Richard Desjardins a déroulé des cartes de sa région pour présenter le projet de son groupe, l'Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue: la création d'une aire protégée dans les environs du lac Kanasuta, près de la frontière avec l'Ontario. Un «paradis» qui fut longtemps «le Niagara Falls des jeunes mariés algonquins», a fait valoir le poète.

Le hic, c'est que «tout est claimé». Des sociétés minières détiennent des titres (claims) sur ce territoire. «Mais en 40 ans, elles n'ont rien trouvé», a souligné M. Desjardins. Or, «tant qu'il y a des prétentions minières, il n'y a rien qui peut se passer» sur ce territoire. «L'emprise des mines fait en sorte qu'aucun autre projet de société ne peut être instauré», a-t-il ajouté.

Selon lui, Québec devrait donner aux sociétés qui possèdent de vieux titres miniers un délai de quatre ou cinq ans pour «aller voir s'il y a du stock ou pas». Et s'il n'y en a pas, l'État devrait révoquer ces titres afin d'utiliser le territoire à d'autres fins.

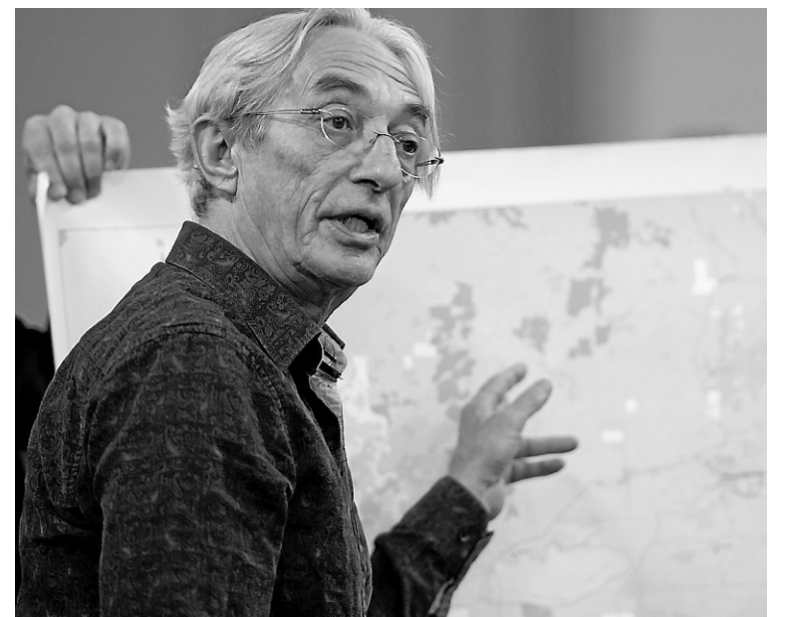


PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Devant les députés, Richard Desjardins a déroulé des cartes de sa région pour présenter le projet de son groupe, l'Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue.

Richard Desjardins a rappelé à la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, qu'elle appuyait l'idée lorsqu'elle était dans l'opposition. «Madame la ministre, l'année dernière, vous avez

M^{me} Ouellet dans une lettre envoyée à ses membres, le 26 juin. «La centaine de lobbyistes miniers virevoltant autour de l'Assemblée nationale ont eu sa peau», a-t-elle écrit.

Rappelons que le projet de

«L'emprise des mines fait en sorte qu'aucun autre projet de société ne peut être instauré.»

— Le poète et chanteur Richard Desjardins

spécifiquement parlé d'une possibilité de déclamer Kanasuta. Maintenant que vous êtes ministre, ça va être plus facile à faire!», a-t-il lancé. M^{me} Ouellet dénonçait à l'époque le «blocage» du ministère des Ressources naturelles, qui prétextait la présence de titres miniers autour du Kanasuta.

Lettre cinglante

L'Action boréale a été plus cinglante encore à l'égard de

loi prévoit de diviser le territoire en zones où l'activité minière est compatible ou non. Mais il ne vise pas les territoires «claimés».

Or, environ 40% de l'Abitibi-Témiscamingue, dont les sources d'eau potable de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or, est justement «une aire protégée minière», comme le dit Richard Desjardins. Selon lui, «la pérennité des claims, ça ressemble à une patate chaude» pour le gouvernement.

Attentat visant Pauline Marois

Le PQ aidera Dave Courage

Le Parti québécois organise une collecte de fonds demain pour venir en aide à Dave Courage, atteint par balle lors de la soirée électorale du 4 septembre dernier. Le technicien de scène, blessé à la hanche lors de l'attentat du Métropolis qui a coûté la vie à son collègue Denis Blanchette, souffre de douleur chronique et de stress post-traumatique. Il n'a pas pu réintégrer son emploi de technicien de son en raison de ses blessures. Il avance que sa famille – il est le père de trois enfants – peine à joindre les deux bouts. «On se sent un peu responsable, parce que l'événement s'est produit pendant

le discours de Pauline Marois et que c'est elle qui était visée», a expliqué l'attachée de presse de la première ministre, Marie Barrette. Elle assure que le Parti québécois «n'a pas laissé tomber» Dave Courage, principalement en veillant à ce qu'il ait droit «à tout ce à quoi une victime d'acte criminel a droit». La Commission de la santé et de la sécurité du travail lui verse actuellement une compensation d'une cinquantaine de dollars par jour. Richard Henry Bain, qui doit être jugé pour l'attentat mortel du Métropolis, devrait connaître la date de son procès le 4 novembre. — Marie-Michèle Sioui



Meilleur transporteur aérien
en Amérique du Nord pour la
quatrième année



Le titre Altitude Super Élite^{MC} 100
pour mieux vous servir.
Attendez-vous à plus

AIR CANADA 

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 

Encore plus de façons de voyager autrement

- Service Concierge d'Air Canada
- Crédits eSurclassments Air Canada partout dans le monde
- 20 salons Feuille d'érable^{MC} primés
- Reconnaissance du réseau Star Alliance^{MC}
- Passage prioritaire à la sécurité
- Enregistrement et embarquement prioritaires

MONTRÉAL PLUS

« Louise Harel n'est pas la Coalition »

Marcel Côté prend ses distances avec la chef de Vision Montréal, impopulaire dans l'Ouest

KARIM BENESEAIEH

Conscient que son association avec Louise Harel pourrait lui coûter des votes dans l'ouest de Montréal, Marcel Côté a tenu à mettre les points sur les i: « Louise Harel n'est pas la Coalition. Elle en a été un des artisans, pas plus que ça. Ce n'est pas la Coalition Côté-Harel. »

M. Côté a également pris ses distances avec les visées centralisatrices de la chef de Vision Montréal, qui a souvent dénoncé le fait que les 19 arrondissements étaient des « quasi-villes ». « Nous ne toucherons pas pendant quatre ans aux pouvoirs, aux frontières ou au nombre d'élus. Je crois que les problèmes de Montréal sont d'abord dus à des aspects de dysfonctionnement à la ville centre. »

Ancien d'Union Montréal

Le candidat à la mairie de Montréal a fait ces précisions hier, lors de la présentation de son équipe dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, le seul qui a un statut bilingue. C'est le responsable de la sécurité publique au comité exécutif, Christian G. Dubois, qui briguera la mairie d'arrondissement pour la Coalition. Trois des quatre autres candidats sont de nouveaux venus en politique. La quatrième, Suzanne Marceau, a déjà été conseillère dans la municipalité voisine de Sainte-Geneviève.

M. Dubois, quant à lui, est entré en politique il y a huit ans sous la bannière d'Union Montréal, le parti de l'ex-maire Gérard Tremblay. Pour Marcel Côté, cette association avec un parti qui a été largement éclaboussé par la commission Charbonneau ne disqualifie pas son candidat. « M. Dubois représente ce qu'il y a de plus



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Marcel Côté assure qu'il ne touchera pas aux pouvoirs des arrondissements s'il est élu maire de Montréal.

intégrer à la Ville de Montréal. L'arrondissement de Pierrefonds n'a jamais été associé à des malversations. » Il ne voit pas de parallèle entre sa Coalition et l'équipe de Denis Coderre, qui compte une vingtaine d'anciens élus d'Union Montréal. « Il y a d'abord une question de nombre. Il y a plus d'anciens

membres d'Union Montréal qui sont derrière M. Coderre. »

Gagner l'Est et l'Ouest

M. Dubois a défendu le concept de coalition, qui lui a permis de faire son entrée au comité exécutif de la Ville en novembre 2012. « C'est la plus belle expérience démocratique

qu'ait connue Montréal. » Le fait que Vision Montréal se concentre dans l'est de la métropole, laissant le champ libre à la Coalition à l'ouest, lui a inspiré ce principe: « Il vaut mieux gagner à deux que de perdre tout seul. La seule façon de gagner, c'est de remporter l'Est et l'Ouest. »

En ce qui concerne Pierrefonds-Roxboro, « un arrondissement unique » par sa diversité, résidentiel à 95 % et offrant les plus grandes zones de terrains non développés à Montréal, Marcel Côté s'est engagé à y promouvoir le logement social et abordable.

TRAVAUX ROUTIERS

Des chantiers achèvent

BRUNO BISSON

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) lance des dizaines de nouveaux chantiers chaque année. Il lui arrive aussi d'en terminer quelques-uns. D'ici la fin du mois de septembre, de nouvelles bretelles seront enfin mises en service, à Dorval et à Boisbriand, dont une donnant directement accès à l'aéroport international Trudeau.

Mais la meilleure nouvelle de l'automne pour les usagers de la route de la région de Montréal, c'est que le chantier de l'échangeur reliant les autoroutes 20 et 25 à la route 132, à Longueuil, près du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, va enfin plier bagage en novembre, après quatre ans de détours et d'entraves.

Échangeur 20/25/132

Au cours du prochain week-end, des travaux d'asphaltage vont causer une succession de fermetures d'entrées et de sorties reliant l'A20 Ouest au réseau local. De plus, la disposition du chantier sera modifiée en vue d'une dernière phase de travaux, jusqu'à la fin du mois. Des entraves à la circulation sont prévues lors de chacun de ces week-ends.

Dès lundi prochain, les automobilistes devraient circuler sur les nouvelles chaussées de la route 132. Les voies de circulation seront toutefois déviées et légèrement plus étroites que la normale en attendant la démobilitation complète du chantier, prévue en novembre, à mesure que les travaux seront achevés.

Les travaux de réaménagement



PHOTO IVANO H. DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Une partie du mégaprojet de l'échangeur des autoroutes 15 et 640 sera terminée d'ici deux semaines.

de cet échangeur, amorcés en 2009, devraient ainsi se terminer dans les délais prévus. Il n'a pas été possible hier de connaître le coût total des investissements du MTQ dans ce projet.

Aéroport de Dorval

Le MTQ prévoit également de mettre en service d'ici la mi-septembre une nouvelle voie d'accès à l'aéroport international Trudeau, à Dorval, à partir de l'autoroute 520 Ouest. Ce nouveau lien routier direct permettra aux voyageurs d'accéder plus facilement à l'aéroport via l'autoroute 520, où les travaux de reconstruction sont aussi sur le point de se terminer.

Cette nouvelle bretelle fait partie du projet de réaménagement du rond-point Dorval qui,

lui, est loin d'être terminé. Les travaux doivent se poursuivre dans le secteur du rond-point pour encore quatre ans.

Boulevard Grande-Allée

Par ailleurs, les travaux de construction des nouvelles entrées et sorties, via les voies de desserte, entre l'A640 Ouest et le boulevard de la Grande-Allée, à Boisbriand, devraient être terminés d'ici deux semaines. Le MTQ prévoit que les nouveaux raccordements entre cette grande artère de Boisbriand et l'autoroute 640 Ouest seront mis en service le 15 septembre.

Ces travaux font partie du gigantesque projet de l'échangeur des autoroutes 15 et 640, dont les travaux se poursuivent au moins jusqu'à la fin de 2014.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Feu vert au Complexe des sciences

PAUL JOURNET

L'immense terrain de gravier et de boue au sud de la voie ferrée, à la jonction d'Outremont, de Parc-Extension, du Mile End et de Mont-Royal, fera bientôt place au Complexe des sciences de l'Université de Montréal. Le gouvernement péquiste a débloqué 173,4 millions de dollars pour lancer le projet.

Le terrain, dont la superficie équivaut aux deux tiers du parc La Fontaine, a déjà été décontaminé.

La construction des pavillons doit commencer en 2015 et se terminer à l'automne 2018. Malgré les compressions dans les dépenses en infrastructures, le gouvernement Marois a débloqué les fonds nécessaires dans son dernier plan quinquennal d'immobilisations.

« Il s'agit du montant le plus important jamais octroyé par le ministère de l'Enseignement supérieur à un projet immobilier », s'est réjouie la première ministre Pauline Marois.

Le coût total du projet est de 350 millions de dollars. Dans la part qui vient de Québec, 92,3 millions iront aux « espaces d'enseignement ». Et 81,1 millions aux « espaces de recherche ».

Le complexe comprendra un pavillon d'enseignement, une bibliothèque et un stationnement. Il abritera les départements de chimie, physique, sciences biologiques et géographie. L'édifice qui les abrite actuellement, au sommet du mont Royal, a des airs « néo-staliniens qui frappent l'imagination », a blagué le ministre de la Métropole, Jean-François Lisée. L'Université les utilisera désormais à d'autres fins.

On trouvera aussi dans le complexe des espaces résidentiels, quatre parcs et « une esplanade bordée d'arbres ». Parmi les espaces

résidentiels, 15 % seront réservés au logement social, et 15 % au logement abordable – par exemple, des condos à prix modique avec chambres pour les familles.

La construction du complexe doit durer trois ans. Plus de 4600 emplois seront créés, indique-t-on.

En évitant de construire sur le mont Royal, on « fait d'une pierre deux coups », indique le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton. « On va préserver le mont Royal, et on va donner à la ville de Montréal un nouveau quartier. »

« Il s'agit du montant le plus important jamais octroyé par le ministère de l'Enseignement supérieur à un projet immobilier. »

— Pauline Marois

Le viaduc actuel et la voie ferrée exploitée par le Canadian Pacifique seront déplacés vers le nord pour libérer l'espace. Ces travaux seront réalisés dans la prochaine année, avant de lancer le chantier du pavillon.

Les retombées du projet « bénéficieront à l'ensemble du réseau universitaire québécois, qui s'en trouvera plus fort », a ajouté le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne.

Le maire de Montréal Laurent Blanchard, le député libéral d'Outremont Raymond Bachand, qui avait lancé le projet, ainsi que le député fédéral d'Outremont Thomas Mulcair, le patron de Québecor Pierre Karl Péladeau et plusieurs autres membres de la communauté universitaire montréalaise assistaient aussi à l'annonce.

BUS EXPRESS GRATUITS À LONGUEUIL

Le nouveau service d'autobus express mis en service sur le boulevard Roland-Therrien par le Réseau de transport de Longueuil (RTL) sera offert gratuitement aux usagers de la semaine prochaine, a annoncé hier la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire. Cette offre de transport gratuit, du 9 au 13 septembre, vise à convaincre les résidents d'essayer les nouveaux express 410 et 417, ainsi que le circuit d'autobus 76, qui circuleront sur plus de

5,2 km de voies réservées, équipées d'abribus distinctifs et de feux de préemption pour accélérer le passage des bus aux intersections. Pour les circuits express, le RTL prévoit que les nouveaux circuits aux cinq minutes pendant les périodes de pointe. Les investissements pour l'aménagement de la voie réservée du boulevard Roland-Therrien totalisent 7 millions, selon le RTL.

— Bruno Bisson

Encore de la malbouffe près d'une école

Une mère dénonce l'ouverture prochaine d'un McDo devant l'école Notre-Dame-des-Neiges

MARIE ALLARD

Les enfants de l'école Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal, auront bientôt un nouveau voisin. Au début d'octobre, un restaurant McDonald's ouvrira ses portes en face de l'établissement scolaire, au grand dam d'Isabelle Harpin, mère de deux élèves.

« Je vois déjà plein d'enfants qui sortent de l'école vers 15h et qui vont s'acheter toutes sortes de friandises et de malbouffe au dépanneur, a déploré M^{me} Harpin. L'ouverture d'un McDonald's leur offrira un plus large choix de fast-food. » Peut-on, demande la mère inquiète, « empêcher l'ouverture de ce restaurant? »

Juste avant l'été, les arrondissements de Montréal ont été invités à adopter « un moratoire pour interdire l'implantation de nouveaux commerces de restauration rapide près des institutions scolaires ». Il s'agit de l'une des recommandations de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal, au terme de la consultation publique sur Montréal, physiquement active.

« À l'instar de la ville de Rosemère, les municipalités peuvent adopter un règlement de zonage visant à interdire l'implantation de nouveaux restaurants rapides autour des écoles », a confirmé Lucie Granger, directrice générale de l'Association pour la santé publique du Québec.

Services au volant interdits?

Rien n'est prévu pour éloigner spécifiquement les restaurants-minute des écoles à l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, où est située Notre-Dame-des-Neiges. Fait



Isabelle Harpin s'oppose à l'ouverture prochaine d'un restaurant McDonald's en face de l'école de ses filles, Sophie, 8 ans et Alice, 10 ans. « Je n'ai pas de craintes pour mes enfants, mais ce n'est pas tout le monde qui peut être présent à la fin des classes », fait-elle valoir.

original, une motion visant l'adoption d'un règlement interdisant les nouveaux services à l'auto devait toutefois être présentée au conseil d'arrondissement, hier soir.

« L'idée, c'est de favoriser les transports actifs plutôt que la voiture, de lutter contre les îlots de chaleur et de faire le lien avec l'alimentation santé », a expliqué Caroline Langis, chargée de communication de l'arrondissement.

Cela ne chassera pas le clown Ronald de Côte-des-Neiges, puisqu'il n'était pas prévu que le nouveau McDonald's ait un service au volant. Jason Patuano, directeur des communications de

McDonald's pour l'est du Canada, a défendu la décision d'ouvrir ce restaurant.

« Cet emplacement a été choisi en fonction du caractère commercial de cette artère majeure de Montréal que représente le chemin de la Côte-des-Neiges, a-t-il fait valoir. Notre réseau de restaurants est établi en fonction de la demande de la clientèle. »

Trois écoles sur quatre près d'un resto-minute

Ce cas est loin d'être unique: 75 % des écoles primaires et secondaires du Grand Montréal (incluant la couronne nord et la Rive-Sud) ont au moins un

restaurant-minute à une distance de marche (1 km ou moins), d'après une recherche de l'Université de Montréal. Cela pèse dans la balance: les enfants qui fréquentent des écoles de quartiers comptant davantage d'établissements alimentaires malsains que sains obtiennent « les pires scores pour ce qui est de leur régime », selon une étude publiée dans le *Canadian Journal of Public Health* en 2012.

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) est-elle opposée à l'ouverture de restaurants-minute à proximité de ses écoles?

« C'est sûr que toutes nos politiques alimentaires sont

PAS DE TIMBITS À LA RÉCRÉATION

Un Tim Hortons ne pourra ouvrir à proximité de l'École secondaire de Bromptonville. Le changement de zonage qui aurait été nécessaire à la construction du restaurant, d'une station-service et d'un lave-auto a été refusé en mai, a rapporté quotidien *La Tribune*. Motif: la venue de ce commerce aurait nui aux saines habitudes de vie des élèves, a justifié le comité consultatif d'urbanisme.

— Marie Allard

POPULAIRE CHEZ LES JEUNES

- > 75 % des élèves du secondaire ont consommé de la malbouffe dans un restaurant ou un casse-croûte au cours de la semaine précédant l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011.
- > 27 % en ont consommé une fois.
- > 17 % en ont consommé deux fois.
- > 31 % en ont consommé trois fois ou plus.

Source: Institut de la statistique du Québec

contre la malbouffe, répond Alain Perron, porte-parole de la CSDM. Mais je ne pense pas qu'on ait adopté de position là-dessus.»

« On vit un problème généralisé d'obésité, observe M^{me} Harpin. Nos enfants seront la première génération à vivre moins longtemps que leurs parents. Comme société, que fait-on pour eux? Pas grand-chose. »

ENQUÊTE SUR DES VOLS DE JEUX VIDÉO

Postes Canada accusée d'avoir traîné les pieds

VINCENT LAROUCHE

Postes Canada est accusée d'avoir mis trop de temps à régler une épidémie de vols de jeux vidéo à son centre de triage de Saint-Henri. Une entreprise montréalaise blâme la société fédérale pour ses déboires financiers à la suite de la disparition de 1450 jeux en quatre mois.

L'entreprise Game Access affirme dans une poursuite judiciaire qu'elle a subi un « ralentissement important de sa croissance » et qu'elle a vu sa « marge bénéficiaire fondre » en raison du « relâchement » et du « laxisme » de Postes Canada. Elle lui réclame 196 000\$, une somme qui pourrait être ajustée au cours des procédures.

Depuis son ouverture en 2005, Game Access s'est bâti un catalogue de 10 000 jeux vidéo à louer, dont certains titres très rares, pour les consoles PlayStation, Nintendo, Xbox et autres. Les jeux commandés sont envoyés aux abonnés par la poste, avec une enveloppe pour les retours. Une fois les jeux revenus à l'entreprise qui les loue, les abonnés peuvent recevoir leur prochaine commande.

« Perdus dans la malle »

Mais en octobre 2010, Game Access a commencé à enregistrer un nombre anormalement élevé de plaintes de clients dont les jeux retournés semblaient s'être « perdus dans la malle ». Des dizaines, puis des centaines de jeux se sont ainsi volatilisés.

Game Access a dénoncé le problème à Postes Canada, mais « la Société ne semblait pas prendre la situation au sérieux », selon la poursuite. Il a fallu deux semaines avant qu'un enquêteur des postes se manifeste et deux autres semaines avant qu'il mette en circulation des enveloppes truquées pouvant être suivies à la trace pour son enquête.



Des centaines de jeux ont été volés par une employée d'un centre de tri.

L'entreprise a demandé l'aide de la police pour accélérer les choses, mais l'enquête de la société d'État s'est tout de même poursuivie jusqu'au 28 janvier 2011. Pendant ce temps, jusqu'à 40 % des jeux retournés par les abonnés ont continué de disparaître, pour atteindre 1450 titres disparus.

« Au cours de cette période, la santé financière de [Game Access] était gravement affectée et elle recevait tous les jours des plaintes de clients dont les jeux se perdaient dans la poste », précise la poursuite.

Le 28 janvier 2011, les enquêteurs des postes ont finalement pris une employée du quart de nuit la main dans le sac. Monique Rollin, 52 ans, avait 32 enveloppes volées en sa possession et plusieurs autres dans sa voiture et son logement.

Lourdes pertes

L'employée a avoué qu'elle avait ciblé Game Access en particulier dans le cadre de son

travail et qu'elle cédait les jeux volés à des gens en échange de paquets de cigarettes.

Au terme de son procès, M^{me} Rollin a écopé d'une peine de 12 mois à purger dans la collectivité. Son avocate n'a pas rappelé *La Presse* hier.

Mais pour Game Access, l'arrestation de la coupable n'est pas suffisante. C'est à Postes Canada de payer pour les lourdes pertes et les dommages à la réputation de l'entreprise, prétend-elle.

La société fédérale refuse aujourd'hui de revenir publiquement sur l'affaire.

« Je suis désolée, mais nous ne commentons pas les cas spécifiques concernant nos employés. Toutefois, je peux vous assurer que nous rajouté les mesures de sécurité nécessaires, mais ces détails sont confidentiels, pour des raisons de sécurité », a déclaré Anick Losier, directrice des relations avec les médias, dans un courriel envoyé à *La Presse*.

Conférence islamique annulée Pour la sécurité, dit le Palais des congrès

Le Palais des congrès assure que sa décision de fermer ses portes à une conférence islamique controversée est vraiment basée sur des motifs de « sécurité », notamment à la suite de contacts avec des « corps policiers », et n'a pas été prise en raison de pressions politiques. Quoi qu'il en soit, sur les réseaux sociaux, certains membres de la communauté ne décollèrent pas et suggèrent, au nom de la Charte canadienne

des droits et libertés, de tenir un plus petit événement dans une mosquée et de demander réparation auprès du Palais des congrès. Sur la page d'accueil du site internet du « Collectif Indépendance », mystérieux organisateur de la conférence, un message précise que les détails de remboursement des billets seront communiqués « prochainement ». Les organisateurs n'ont pas fait de commentaires.

— Fabrice de Pierreborg

Solde

de surplus d'inventaire

Des centaines de tapis à prix réduits pour écoulement des stocks.

jusqu'à

50%

de réduction

sur marchandise sélectionnée

Tapis

orientaux et de style moderne

Dimensions de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 18 pi
(Service de nettoyage disponible)

INDIPOINT

8425, chemin Devonshire

Mont-Royal H4P 2L1

514 871-1664

Heures d'ouverture : lun. au ven. : 10 h à 18 h
Sam. : 10 h à 17 h

Exceptionnellement
dimanche : 12 h à 17 h
Jusqu'au 8 septembre

ACTUALITÉS

Bordeaux « violente et insalubre »

La Cour d'appel confirme un premier jugement cinglant sur la prison du nord de Montréal

ISABELLE HACHEY

L'insalubrité et le climat de violence qui règnent à la prison de Bordeaux peuvent justifier la réduction des peines imposées aux hommes qui y ont été incarcérés dans l'attente de leur procès, a tranché la Cour d'appel du Québec.

L'automne dernier, le juge Isabelle Rheault, de la Cour du Québec, concluait dans un jugement cinglant que Bordeaux « ne prend pas en considération le respect de la dignité humaine étant donné les conditions sanitaires et le climat de violence qui y prévalent ».

Dans un jugement rendu le 27 août, la Cour d'appel rejette le pourvoi du directeur des poursuites pénales du Canada, qui plaidait que la juge Rheault avait erré – et que la célèbre prison du nord de Montréal n'était ni plus violente ni plus insalubre que les autres établissements de détention de la province.

Dans son jugement unanime, la Cour d'appel conclut que « la preuve soutient la présence d'un sérieux problème de propreté et de salubrité dans l'aile C », un secteur vétuste où sont incarcérés pendant de longs mois les hommes en attente de leur procès.

« Quant à la violence, les témoignages entendus soutiennent aisément la conclusion voulant qu'il s'agisse d'une réalité à laquelle les intimés ont été confrontés [...] », lit-on dans la décision.

« On ne peut plus nier la réalité: Bordeaux, c'est l'enfer, affirme Stéphane Lemaire, président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels



L'aile C de la prison de Bordeaux souffre d'un sérieux problème de salubrité, selon la Cour d'appel.

PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

du Québec. Cette façon de faire de l'incarcération devrait être révolue. Il est impossible d'assurer une surveillance adéquate dans une aile où s'entassent 195 détenus.»

En Cour suprême?

Pour compenser leurs piètres conditions de détention provisoire, la juge Rheault a accordé un jour et demi pour chaque jour des 17 mois que deux trafiquants de drogue avaient passé dans l'aile C. Elle a ainsi réduit de 9 mois leurs peines respectives de 60 et 70 mois.

Le ministère public songe à porter l'affaire en Cour suprême. Il souhaite que la

plus haute cour du pays établisse des lignes directrices objectives, sur lesquelles se baseraient les juges de première instance lorsqu'ils ont à trancher des cas semblables.

Le phénomène est relativement nouveau.

Auparavant, les tribunaux calculaient en double le temps passé en détention provisoire. Le gouvernement de Stephen Harper a mis fin à cette pratique. Depuis 2010, une journée en détention provisoire équivaut à une journée en prison.

Les nouvelles dispositions du Code criminel prévoient toutefois que « si les circonstances le justifient », le

tribunal peut accorder 1,5 jour pour chaque journée en détention provisoire. C'est ainsi qu'à Montréal, de plus en plus d'avocats soutiennent que le climat malsain de Bordeaux justifie une réduction de peine pour leurs clients.

« Il faut donner à l'expression « si les circonstances le justifient » une portée large et libérale », estime la Cour d'appel. Il faut aussi reconnaître la « nature discrétionnaire du pouvoir des juges », un pouvoir dont ces derniers disposent toujours, malgré les nouvelles dispositions législatives établies par le gouvernement Harper.

DES PEINES RÉDUITES

Depuis janvier 2012, au moins six juges ont réduit les peines de prévenus afin de compenser leurs pénibles conditions de détention dans l'aile C de la prison de Bordeaux. Ce secteur de trois étages à aire ouverte est perçu comme un coupe-gorge insalubre et surpeuplé. Extraits de trois jugements :

30 janvier 2012

« Ce secteur est prévu pour les détenus membres de gangs. Il y a fréquemment des tentatives d'homicide et on a recours à l'isolement des détenus. »

— La juge Juanita Westmoreland-Traoré, qui a retranché 11 mois à la peine d'un jeune criminel.

25 avril 2012

« Les prévenus sont laissés à eux-mêmes. Il n'y a que deux gardiens qui surveillent le jour, et quatre la nuit. Il n'y a pas de caméras de surveillance. Sur le plan de l'hygiène, il n'y a que 9 douches pour 200 détenus. »

— Le juge Claude Provost, qui a réduit de huit mois la peine d'un fraudeur.

3 octobre 2012

« Il règne à Bordeaux, selon moi, selon les témoignages que j'ai entendus, et particulièrement dans l'aile C, un climat de terreur, tout ça dans des conditions totalement insalubres. »

— La juge Isabelle Rheault, qui a réduit de neuf mois la peine de deux trafiquants de drogue.

Ottawa a songé à limiter l'accès à des réfugiés torturés

LA PRESSE CANADIENNE

Le gouvernement fédéral a examiné la possibilité d'établir des quotas pour restreindre l'accès aux demandeurs d'asile victimes de torture ou de traumatismes dans leur pays, afin d'économiser sur les soins de santé qu'on devrait ensuite leur prodiguer, selon un document obtenu par La Presse Canadienne.

Le personnel du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a reçu l'an dernier la consigne de trouver des façons

de limiter l'accès aux réfugiés qui auraient besoin de beaucoup d'aide dans l'avenir.

L'objectif de cette directive, qui émanait de l'ancien titulaire de ce ministère, Jason Kenney, était de trouver des façons de réaliser des économies dans les réseaux de la santé.

On a fourni à M. Kenney une série de suggestions en ce sens. Le personnel du Ministère a entre autres proposé de plafonner l'accès aux réfugiés aveugles, à ceux qui affichent des retards de

développement, ou encore à ceux qui ont été victimes de traumatismes et de torture.

Craintes quant aux réactinos

On s'inquiétait cependant que ce type de mesures puissent être mal reçues par la population, selon la note de service datée du 11 décembre 2012 que La Presse Canadienne a obtenue.

« Implanter des quotas pour les réfugiés à besoins particuliers pourrait être perçu comme un renversement de la tradition humanitaire du

Canada », peut-on lire dans le document signé par un haut responsable du Ministère, Neil Yeates.

Une autre proposition consistait à effectuer des démarches auprès du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Il était question d'inciter l'organisation à modifier les critères de sélection des réfugiés affligés par des problèmes de santé, histoire de faire diminuer le nombre de requêtes.

Ces informations font surface alors qu'Ottawa s'apprête à revoir en profondeur son système de traitement des demandes d'asile. L'an dernier, les conservateurs ont dû essuyer de nombreuses critiques après avoir annoncé des compressions dans le financement des soins de santé pour les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Procès 14 ans pour le meurtre d'un collègue

Plutôt que d'avoir un nouveau procès pour le meurtre d'un collègue commis en 2007, René-Eugène St-Jacques a plaidé coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire et a écopé d'une peine de 14 ans et 3 mois de prison, hier à Montréal.

Fait particulier, le corps de la victime, Jacques Cléroux, n'a jamais été retrouvé.

Les faits se sont produits le 12 juillet 2007, dans l'usine de récupération de vêtements Philtex, où les deux hommes travaillaient. Une dispute aurait éclaté et s'est soldée par la mort de M. Cléroux, contremaître. Une semaine après le crime, M. St-Jacques a été arrêté et accusé. Il a été jugé en 2008, et un jury l'a reconnu coupable de meurtre prémédité.

La Cour d'appel a toutefois relevé des erreurs dans le procès et a ordonné la tenue d'un nouveau procès.

René-Eugène St-Jacques, 65 ans, a passé une bonne partie de sa vie adulte en prison pour différents crimes.

— Christiane Desjardins

SharQc Le jury est dissous

Le premier superprocès découlant de l'importante rafle antimotards SharQc, celui des Hells Angels de la section de Sherbrooke, qui devait débiter mardi matin au Centre de services judiciaires Gouin, n'aura pas lieu. Comme il fallait s'y attendre, le juge James L. Brunton de la Cour supérieure a libéré hier matin le jury formé il y a un an, en vue du procès.

« On m'avait dit au début du processus que ce n'est pas n'importe quel citoyen qui s'engagerait durant un an et demi dans un tel procès, mais nous avons constaté que ce n'est pas le cas. Il y a des citoyens intelligents dans cette province qui étaient prêts à jouer un important rôle civique dans un procès si long. Au nom de la Cour supérieure, je n'ai pas assez de mots pour exprimer des remerciements », a dit le juge Brunton aux huit hommes et quatre femmes qui ont paru comprendre la décision et l'accepter avec dignité.

— Daniel Renaud

Savoir réussir
— DEPUIS 1639 —

VISITEZ L'ÉCOLE DE VOTRE CHOIX !

Pour connaître les dates des portes ouvertes
annuairefeep.com

190 écoles sur un seul site !
Vous y trouverez toute l'information dont vous avez besoin.

Fédération des établissements d'enseignement privés
LA PRESSE
Savoir réussir

Êtes-vous tannés d'avoir mal aux pieds?

Très grande sélection de chaussures et bottes tendance avec ou sans ORTHÈSES.

POINTURES
6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme

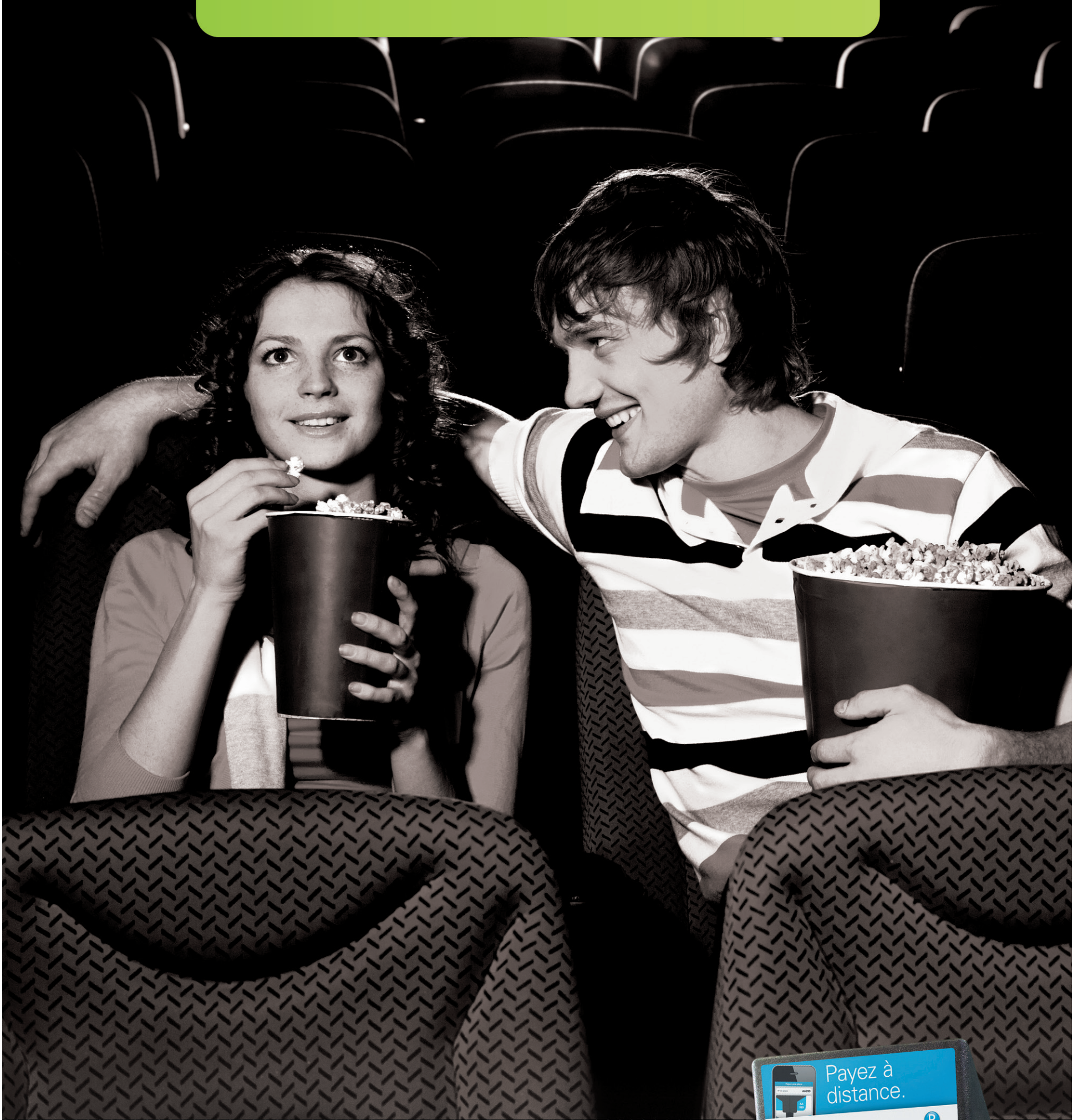
Grand choix de LARGEUR
B à 6E pour homme
AAA à 4E pour femme

PLUS DE 300 MODÈLES

Chaussures Dupuis
3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com
À 5 minutes du pont Champlain



PAYEZ D'ICI



METTEZ LA BORNE DANS VOTRE TÉLÉPHONE

PAYEZ VOTRE PLACE DE STATIONNEMENT À MÊME VOTRE TÉLÉPHONE INTELLIGENT, PEU IMPORTE OÙ VOUS ÊTES! C'EST SIMPLE, RAPIDE ET SÉCURITAIRE.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
L'APPLICATION

DISPONIBLE SUR APP STORE, GOOGLE PLAY ET BLACKBERRY APP WORLD



ServiceMobile
vous facilite la vie!



MONDE

QUATRE MOTS POUR COMPRENDRE

MATHIEU PERREAULT

Un mur de glace contre l'eau radioactive

JAPON – Alors que le Japon arrêta sa dernière centrale nucléaire en activité, un « mur de glace » a été annoncé à la centrale de Fukushima, dévastée par le tsunami de mars 2011. La réouverture progressive des centrales nippones est-elle encore possible, alors que les fuites d'eau radioactive se multiplient à Fukushima ?

Le mur

Il s'agit d'une bande de terrain, entre les quatre réacteurs endommagés et l'océan, qui sera congelée jusqu'à une profondeur de 27 mètres grâce à la circulation de réfrigérants à basse température dans des tuyaux verticaux souterrains installés dans plus de 1000 puits. Cette barrière de glace empêchera les eaux souterraines contaminées de se rendre à la mer. Le coût est évalué à plus de 47 milliards de yens (470 millions CAN). Cette technologie est généralement utilisée pour stabiliser les sols lors de la construction de tunnels, par exemple pour le Big Dig qui a enfoui l'autoroute urbaine de Boston ou le nouvel aqueduc de New York. Mais elle a aussi été adoptée pour une mine d'or à Timmins, en Ontario, et envisagée – sans succès – pour le dragage de sols contaminés dans l'État de Washington. À Timmins, l'infrastructure nécessaire à un mur de glace de 3,7 km – près de trois fois la longueur de celui de Fukushima – a été installée pour empêcher l'eau d'inonder la mine Aquarius, mais la chute du prix de l'or a empêché l'ouverture de la mine. Selon un ingénieur cité par le *Wall Street Journal*, le coût de l'installation d'un mur de glace de 300 mètres est de 1 million US et son opération, de 15 000 \$ US par semaine.

Urgence

Tout au long de l'été, la compagnie Tepco, propriétaire de la centrale, a découvert des fuites d'eau radioactive – parfois vers la mer, parfois vers les rivières souterraines se déversant dans la mer – dont le flot atteint 1000 tonnes par jour. Un premier

mur empêchant l'eau souterraine de contaminer la mer a été construit et un deuxième, en acier, est en préparation, mais il faudra deux ans avant qu'il soit terminé. Le mur de glace répond aux urgences créées par les fuites inexplicables. Tepco ne sait toujours pas combien d'eau radioactive a fui des 1000 réservoirs construits depuis mars 2011 pour stocker l'eau de refroidissement des réacteurs, parce que la routine de ses techniciens ne prévoyait pas la mesure du niveau d'eau, seulement celle de la radioactivité. Au printemps, le nettoyage du site devrait commencer par le transfert de 400 tonnes de carburant extrêmement radioactif et se poursuivra pendant au moins 40 ans jusqu'à l'assainissement complet des sols environnants.

Gravité

À la fin de la semaine dernière, les autorités de sécurité nucléaire japonaises (NRA) ont mis en doute le niveau de gravité (3 sur l'échelle INES) qu'ils avaient eux-mêmes attribué à la mi-août aux fuites d'eau contaminée. Notant au printemps que les fuites de réservoirs souterrains, au départ évaluées à 167 tonnes, ont finalement été révisées à moins d'un dixième de tonne, le président de la NRA a avancé que les fuites du réservoir externe pourraient être inférieures à 300 tonnes. Cité par le *Wall Street Journal*, il a exprimé son incrédulité à l'idée que les inspecteurs de Tepco n'aient pas vu que le niveau de l'eau baissait avant qu'il soit 30 % plus bas que prévu. Il faut dire que les patrouilles de surveillance des 1000 réservoirs étaient faites deux

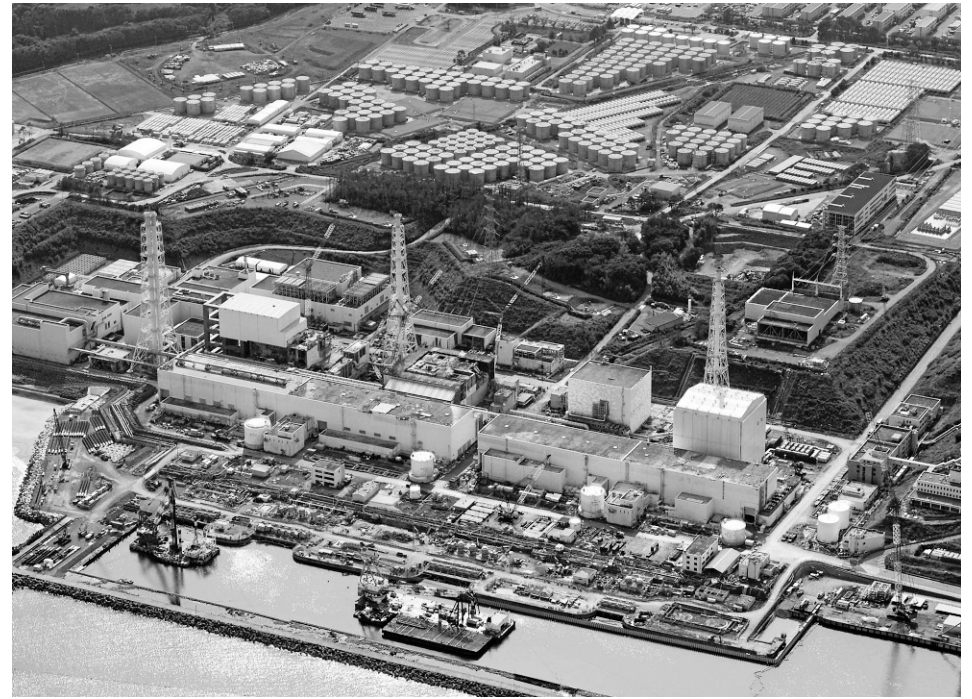


PHOTO KYODO NEWS, ASSOCIATED PRESS

Le gouvernement du Japon a annoncé une série de mesures pour contenir les fuites d'eau contaminée provenant de la centrale nucléaire de Fukushima, dont la construction d'un « mur de glace ».

fois par jour par une équipe totalisant seulement neuf personnes, qui n'avaient pas le temps de prendre des notes sur chaque réservoir à moins d'une alerte radioactive. Tepco a annoncé que le nombre de patrouilleurs serait multiplié par six.

Réacteurs

En août, un groupe de réflexion financé par le ministère japonais de l'Industrie, l'Institut pour l'économie de l'énergie (IEE), a calculé dans un rapport que la remise en marche des réacteurs nippons gonflerait de 0,05 à 0,25 % le PNB du pays en freinant la hausse du coût de l'électricité. Leur fermeture, après mars 2011, a plongé dans le négatif la balance commerciale du Japon, pour la première fois depuis les années 70. Les importations additionnelles de pétrole et

de gaz naturel dépassent 30 milliards US par année, le tiers du déficit commercial. L'agence réglementaire NRA va entamer cet automne les inspections des 52 réacteurs nucléaires, qui sont depuis lundi tous fermés (il en restait deux en service). Selon le *Financial Times*, l'IEE a trois scénarios, dont le plus pessimiste prévoit la réouverture de six réacteurs en 2015 et le plus optimiste, la réouverture de huit réacteurs en mars prochain et d'une vingtaine d'autres en 2015. La victoire en juillet du Parti libéral démocratique du premier ministre Shinzo Abe, aux élections de la chambre haute, a confirmé pour plusieurs observateurs que les Japonais placent la relance de l'économie avant la sécurité environnementale qu'amènerait une fermeture définitive des 52 réacteurs. M. Abe, qui dirige le pays depuis décembre dernier, est fermement en faveur de l'industrie nucléaire.



PHOTO JANEK SKARZYNSKI, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Les trente gardes pourraient être condamnés même si leur rôle personnel dans les exactions commises au camp n'est pas clairement démontré.

Camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau

Trente gardes ciblés par la justice allemande

ÉRIC-PIERRE CHAMPAGNE

Soixante-huit ans après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, une trentaine de gardes présumés du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau pourraient bientôt faire face à la justice pour complicité de meurtre. Et ils pourraient être condamnés même si leur rôle personnel dans les exactions n'est pas clairement démontré.

L'office allemand responsable des crimes nazis a mené des enquêtes sur 49 gardes présumés d'Auschwitz. Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue hier à Ludwigsbourg, en Allemagne, le procureur spécial Kurt Schrimm a annoncé que 30 dossiers allaient être transférés aux États

pour retracer les derniers criminels de guerre nazis encore en vie. Des affiches montrant une photo de l'entrée du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau ont été placardées dans les grandes villes d'Allemagne. L'organisme offre même une récompense de 34 000 \$ pour toute information qui sera jugée importante. « Nous n'avons plus beaucoup de temps, deux ou trois ans au maximum », a déclaré le « chasseur de nazis » Efraim Zuroff au moment du lancement de la campagne.

Au cours des prochains mois, l'office chargé des crimes nazis entend examiner les dossiers des criminels de guerre présumés qui ont travaillé au camp de Majdanek, dans l'est de la Pologne, ce qui pourrait mener à d'autres poursuites. — Avec BBC et CBC

« Il ne fait aucun doute que le temps est un facteur important. Depuis 1945, le gouvernement allemand a travaillé très fort pour rétablir l'honneur du peuple allemand. » — Frank Chalk, professeur d'histoire à l'Université Concordia.

régionaux où résident ces criminels de guerre présumés. Il reviendra aux procureurs régionaux de décider s'il y a matière à poursuites, et si les accusés sont aptes à être jugés.

Le plus vieux serait âgé de 97 ans tandis que le plus jeune aurait 87 ans. « Dans cette affaire, notre plus grand ennemi est le temps », a affirmé M. Schrimm.

« Il ne fait aucun doute que le temps est un facteur important, signale Frank Chalk, professeur d'histoire et spécialiste de l'Holocauste à l'Université Concordia. Depuis 1945, le gouvernement allemand a travaillé très fort pour rétablir l'honneur du peuple allemand. » Selon l'expert, c'est probablement l'une des dernières occasions pour traduire en justice des criminels de guerre nazis.

À la fin de juillet, le Centre Simon-Wiesenthal avait lancé une campagne

LE CAS DEMJANJUK

La condamnation de John Demjanjuk en mai 2011 a considérablement changé la donne pour les futurs procès de présumés criminels nazis. L'homme d'origine ukrainienne avait été jugé coupable de participation au meurtre de 28 000 juifs, même si le tribunal n'avait pu démontrer son implication directe dans ces crimes. John Demjanjuk était garde au camp de concentration de Sobibor, en Pologne. Selon Jabeur Fathally, professeur de droit civil à l'Université d'Ottawa, l'élargissement de la jurisprudence reflète la volonté des Allemands de traduire en justice les derniers responsables des exactions nazies. « Ce n'est plus vraiment une affaire légale. Il y a une dimension historique à tout ça. L'Allemagne veut effacer cette page noire de son histoire », dit-il.

1,1 MILLION DE MORTS

Plus de 1,1 million de personnes, en majorité des juifs, ont été tuées au camp d'Auschwitz-Birkenau entre 1940 et 1945. Créé en 1940 par Heinrich Himmler, ce camp de concentration est devenu un symbole de l'Holocauste. Plus de 7000 personnes y ont travaillé pendant cette période. De ce nombre, quelques centaines ont été traduites en justice.

— Éric-Pierre Champagne

PROMOTION

M

MARIE-FRANCE BAZZO

HEUREUSE LÈVE-TÔT

consultez notre version en ligne sur www.lapresse.ca/kiosque

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO REUTERS

Venezuela Panne d'électricité majeure

Une panne électrique a touché près de la moitié du Venezuela hier, causant le chaos dans les rues de la capitale, Caracas. Le sous-ministre de l'Énergie, Franco Silva, a déclaré à la télévision nationale que la panne avait été causée par des défaillances dans plusieurs lignes de transmission. Neuf des vingt-trois provinces vénézuéliennes ont été touchées. Les Vénézuéliens sont aux prises avec d'importantes pannes d'électricité depuis des années, mais la capitale est généralement épargnée. — AP



PHOTO REUTERS

Égypte La prison pour 52 partisans de Morsi

Un tribunal militaire égyptien a condamné hier 52 membres et partisans des Frères musulmans pour avoir attaqué l'armée à Suez après la dispersion sanglante au Caire des partisans du président déchu Mohamed Morsi. L'un d'entre eux a été condamné à la perpétuité, trois à 15 ans de prison et quarante-huit à des peines allant de 5 à 10 ans de prison. Douze autres personnes ont été acquittées. Cette décision survient deux mois jour pour jour après l'arrestation par l'armée de Mohamed Morsi. — AFP



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Irak Série d'attentats meurtriers à Bagdad

Une quarantaine de personnes ont été tuées et une certaine blessées dans l'explosion hier de 11 voitures piégées dans des quartiers à majorité chiite de Bagdad, selon des sources sécuritaires et médicales. Les attaques, qui n'ont pas été revendiquées, ont eu lieu malgré le déploiement d'importantes forces de sécurité. Ces attentats surviennent six jours après une autre série d'attentats à la bombe qui avaient fait quelque 70 morts dans la région de la capitale. — AFP



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Mexique Une femme règle ses comptes

Les autorités mexicaines sont à la recherche d'une vengeresse de femmes violées de Ciudad Juárez, à la frontière avec les États-Unis, qui a revendiqué sur l'internet les récents assassinats de deux conducteurs d'autocar, a annoncé le ministère public de l'État de Chihuahua. Les deux conducteurs ont été abattus d'une balle dans la tête la semaine dernière à Ciudad Juárez, ville connue pour avoir été le théâtre d'une vague de crimes sans précédent contre des femmes au cours des dernières décennies. — AFP

ÉVENTUELLES FRAPPES EN SYRIE

Obama progresse vers un feu vert

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Même si le public américain demeure largement opposé à des frappes militaires contre le régime syrien, Barack Obama a progressé hier dans son offensive pour obtenir le feu vert du Congrès pour une telle action en représailles de l'utilisation d'armes chimiques.

En fin de soirée, les dirigeants de la commission des Affaires étrangères du Sénat se sont entendus sur un projet de résolution autorisant le recours de la force en Syrie. Le texte exclut l'envoi de troupes au sol et limite à 60 jours les opérations militaires en Syrie, avec une possibilité d'un prolongement de 30 jours sous certaines conditions.

Les membres de la commission des Affaires étrangères tiendront un vote cet après-midi sur la résolution. Si, comme prévu, une majorité l'appuie, le texte sera soumis à l'ensemble des sénateurs pour un vote la semaine prochaine.

Plus tôt dans la journée, les chefs de file républicains et démocrates de la Chambre des représentants avaient donné un sérieux coup de pouce au président en exprimant leur soutien à une intervention militaire en Syrie.

« Nos ennemis à travers le monde doivent comprendre que nous n'allons pas tolérer ce genre de comportement », a déclaré le républicain John Boehner, président de la Chambre, après une rencontre avec Barack Obama à la Maison-Blanche. « Nous avons aussi des alliés dans le monde et dans la région qui ont



PHOTO CHRISTOPHER GREGORY, THE NEW YORK TIMES

Le président américain Barack Obama (au centre) a rencontré hier des membres du Congrès à la Maison-Blanche.

les tambours de la guerre, si l'on se fie aux résultats d'un sondage *Washington Post/ABC News* publié hier. L'enquête indique que 59% d'entre eux s'opposent à une réponse militaire américaine à l'utilisation d'armes chimiques en Syrie.

Le président optimiste

Barack Obama s'est néanmoins dit confiant, hier, d'obtenir une majorité de voix au Congrès pour une résolution autorisant l'usage de la force contre la Syrie. Ses chances de voir sa prédiction se réaliser

secrétaire à la Défense Chuck Hagel et le général Martin Dempsey, le plus haut gradé américain.

Le chef de la diplomatie américaine a affirmé que les États-Unis avaient établi « au-delà de tout doute raisonnable » la responsabilité du régime de Bachar al-Assad dans l'assaut à l'arme neurotoxique qui a tué plus de 1400 civils syriens le 21 août.

« Ce n'est pas le moment d'être un isolationniste de salon. Ce n'est pas le moment d'être un spectateur. Ni notre pays, ni notre conscience ne peuvent se permettre de payer le prix du silence », a déclaré John Kerry.

Tout comme son collègue du Pentagone, le secrétaire d'État a indiqué que l'objectif d'une intervention éventuelle en Syrie serait de « dégrader les capacités » militaires du régime syrien et de le dissuader de recourir de nouveau à son arsenal d'armes chimiques.

Un message à l'Iran

Les ténors de l'administration Obama ont également soutenu qu'une intervention « limitée » en Syrie enverrait un message à l'Iran, principal allié de la Syrie.

« L'Iran espère que vous regardez de l'autre côté. Notre inaction lui donnerait certainement la possibilité, au mieux, de se tromper sur nos intentions, quand ce ne serait pas de les mettre à l'épreuve », a dit le secrétaire d'État.

John Kerry et Chuck Hagel participeront aujourd'hui à une audition devant une commission de la Chambre.

Silencieux jusqu'à hier, l'influent lobby pro-israélien

AIPAC a également exhorté le Congrès à autoriser le président à utiliser la force contre le régime syrien. Sa déclaration est survenue quelques heures après qu'Israël a annoncé avoir mené, conjointement avec les États-Unis, un test de missiles en Méditerranée.

Durant ce temps, en France, le ministre des Relations avec le Parlement, Alain Vidalies,

a affirmé sur RTL qu'un vote du Parlement sur la Syrie ne constituait pas « un sujet tabou pour François Hollande », même si le président devait décider « lui et lui seul » d'une intervention française en Syrie.

En attendant, l'Assemblée nationale tiendra aujourd'hui un débat sans vote sur la Syrie.

« Nous avons [...] des alliés dans le monde et dans la région qui ont besoin de savoir que l'Amérique est là quand cela s'avère nécessaire. » — Le républicain John Boehner, président de la Chambre des représentants

besoin de savoir que l'Amérique est là quand cela s'avère nécessaire », a-t-il ajouté.

Son numéro deux, Eric Cantor, a fait entendre le même son de cloche. Mais les dirigeants républicains ont indiqué que l'appui d'une majorité de représentants n'était pas encore acquis à Barack Obama. Nancy Pelosi, chef de la minorité démocrate à la Chambre, a ajouté que le président avait encore du travail à faire pour convaincre les élus et militants de son propre parti du bien-fondé d'une intervention. « Certains ne seront jamais à l'aise avec ça », a-t-elle déclaré.

En fait, la grande majorité des Américains ressentent un malaise en entendant battre

son plus grandes au Sénat, où les démocrates sont majoritaires et où les républicains les plus interventionnistes, dont John McCain et Lindsey Graham, se sont déjà déclarés en faveur d'une action contre la Syrie.

« J'apprécie que tout le monde ici ait commencé à programmer des auditions et prévoit voter dès que tout le Congrès sera de retour, au début de la semaine prochaine », a déclaré le président lors de sa rencontre d'hier avec les parlementaires.

La première de ces auditions s'est déroulée hier après-midi devant la commission des Affaires étrangères du Sénat. L'administration démocrate y était représentée par le secrétaire d'État John Kerry, le

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2013-09-03

Lotto-D 2 1 4 6 2 2 2 1

Sprint 03 08 24 45 47

LOTÉRIES Suivez-nous dans les réseaux sociaux. Facebook.com/LotoQuebecLoteries

Power 3 5 7 7 R Extra 4609461

Triplex 08 09 23 26 29

Quotidienne 3 365 4 4309

Astro Jour - Mois - Année - Signe 04 DÉCEMBRE 62 LION

Ebanco 01 04 10 11 12 13 14 25 27 35 39 42 46 47 49 52 54 55 67 69

GALA COUNTRY Faites vite! Tirage le 15 septembre.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Guerre et démocratie



ANDRÉ PRATTE
 apratte@lapresse.ca

Le président des États-Unis, Barack Obama, en a surpris plusieurs, y compris dans son entourage, en se soumettant à un vote du Congrès avant de lancer une attaque contre la Syrie. Cette décision, combinée à celle du premier ministre britannique David Cameron, pourrait établir une nouvelle norme dans les démocraties occidentales. Selon ce standard, avant de mener toute action armée, un gouvernement devrait obligatoirement obtenir le feu vert de l'Assemblée législative.

Le choix de M. Obama a déjà eu des répercussions en France, où l'autorité du président de la République en matière militaire n'a pourtant jamais fait de doute. Les partis d'opposition réclament que le débat sur la question, tenu aujourd'hui à l'Assemblée nationale, donne lieu à un vote.

En principe, tout démocrate approuvera l'idée qu'avant d'envoyer des soldats au front, un gouvernement devrait avoir l'aval des représentants du peuple. En pratique, les choses se sont rarement passées ainsi. Les chefs de gouvernement ont souvent décidé d'agir avant de soumettre – pour la forme – la question à leur parlement. Toutefois, au cours des dernières années, la pression démocratique est devenue de plus en plus forte. Le problème, c'est que la démocratie prend du temps... et est souvent imprévisible (on l'a vu à Londres la semaine dernière). Or, mener une guerre nécessite agilité et opiniâtreté. De plus, les électeurs appuient rarement la participation de leur pays à la guerre, même lorsque celle-ci est juste.

Le dilemme des démocraties à cet égard ressemble à celui auquel elles font face à l'égard de l'espionnage et de la torture. Peut-on employer des moyens illégaux ou moralement douteux au nom de la protection de la liberté, du droit et de la démocratie? Un chef de gouvernement d'un pays démocratique peut-il plonger son pays dans une guerre à l'encontre de la volonté populaire?

« Cette attaque (chimique) est une atteinte à la dignité humaine. Elle représente aussi un grave danger pour notre sécurité nationale », a dit M. Obama samedi. Compte tenu de cette appréciation de la situation, on s'étonne que le président n'ait pas décidé de frapper vite et fort. Le passage par le Congrès, quels qu'en soient les motifs, renvoie nécessairement une image d'atermoiement et de faiblesse aux régimes qui ne s'embarassent pas de tels scrupules.

Le passage par le Congrès renvoie nécessairement une image d'atermoiement et de faiblesse.

Comme nous l'avons dit ici la semaine dernière, nous croyons que les risques d'une intervention occidentale en Syrie dépassent de loin les avantages éventuels. Cela dit, la tendance à s'en remettre aux parlementaires pour prendre des décisions relatives à la guerre nous préoccupe. Cela risque de soumettre ces décisions, déjà extraordinairement difficiles, aux aléas de la conjoncture politique auxquels les législateurs sont terriblement sensibles. Si cela se produisait, la capacité des démocraties de combattre le Mal, dans les rares cas où cela s'impose, se trouverait gravement affaiblie.

Après Verizon



ARIANE KROL
 akrol@lapresse.ca

Le désistement du plus grand fournisseur de cellulaire américain ramène le marché canadien à la case départ. Comment améliorer la concurrence ici? À deux semaines de l'inscription aux enchères de spectre, le problème reste entier.

Verizon ne viendra pas au Canada, a indiqué le grand patron de la société américaine lundi, coupant court à des mois de conjectures. « Les médias ont fait beaucoup plus de cas de notre intérêt qu'il n'y en avait à l'interne », a indiqué Lowell McAdam à l'agence Bloomberg, ajoutant que l'affaire avait pris des proportions « nettement exagérées ».

Est-ce à cause du manque de nouvelles estival? Ou du manque de concurrence dans le sans-fil Canada? Chose certaine, l'abandon de Verizon laisse un grand vide. On voit à quel point le marché canadien n'a rien du bar ouvert décrié par Bell, Rogers et Telus. Si c'était le cas, les prétendants étrangers se seraient bousculés au portillon pour racheter les petits fournisseurs Wind Mobile et Mobicity, et raffer les blocs de spectre de grande qualité qu'Ottawa mettra bientôt aux enchères. Or, la salle est déserte. Non sans raison.

L'entreprise qui voudra se tailler une place ici arrivera dans un marché dominé par trois grands fournisseurs qui détiennent 90% de la clientèle. Trois noms connus qui ont jusqu'en décembre pour faire signer des contrats de trois ans à leurs abonnés. Trois sociétés qui, en plus de posséder leurs propres réseaux transmission, de vente et de soutien, exploitent d'autres services de télécommunications

qui leur apportent des liquidités et leur permettent de faire des offres combinées. C'est ce qui explique qu'une société bien établie comme Vidéotron s'en tire mieux que d'autres nouveaux venus.

Le retrait de Verizon laisse le gouvernement Harper et les consommateurs dans les limbes. À moins qu'un autre acheteur prestigieux ne se manifeste bientôt, le sort de Wind et de Mobicity est plus qu'incertain. Les transferts de propriété qui réduisent la concurrence ont beau être interdits, encore faut-il trouver un repreneur aux reins solides. La venue de nouveaux fournisseurs est le seul élément qui ait réussi à faire diminuer un peu les tarifs du cellulaire au Canada. Le pire est à craindre s'ils disparaissent.

La venue de nouveaux fournisseurs est le seul élément qui ait réussi à faire diminuer les tarifs du cellulaire au Canada.

Nos trois mastodontes n'ont d'ailleurs pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. La « menace » de Verizon n'était pas si tôt écartée qu'ils revenaient à la charge sur l'enchère de spectre, s'obstinant à qualifier d'échappatoires les conditions fixées par Ottawa pour favoriser la concurrence.

Après la campagne qu'ils ont menée cet été, à grand renfort de publicités dramatiques et de déclarations alarmistes, cela ne devrait pas nous étonner. Leur première responsabilité, après tout, est de défendre les intérêts de leurs actionnaires. Les consommateurs canadiens ont intérêt à s'en souvenir et à garder l'œil ouvert, car la bataille pour de meilleurs tarifs de sans-fil est loin d'être gagnée.



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

L'alibi de la laïcité



MARC SIMARD
 L'auteur enseigne l'histoire au cégep Garneau à Québec.

Le gouvernement Marois mousse ces jours-ci une opération « valeurs québécoises » plus ou moins habilement associée à un combat pour la laïcité. Il tente ainsi de nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Plusieurs observateurs l'ont souligné: en reprenant la recette populiste concoctée par Mario Dumont en 2007, le PQ poursuit des objectifs électoralistes et idéologiques, cherchant à mettre le PLQ et la CAQ dans l'embaras et à susciter dans le ROC une vague d'indignation susceptible de faire remonter l'option indépendantiste. Ce faisant, le PQ travestit la laïcité et utilise celle-ci comme faire-valoir.

En fait, la charte souhaitée par les ténors du PQ a bien peu à voir avec la laïcité et relève d'abord et avant tout de la mentalité d'assiégé qui afflige les nationalistes au Québec depuis des lunes.

Avant la Révolution tranquille, les nationalistes défendaient la langue française et la religion catholique contre les attaques de l'anglais, du protestantisme et du matérialisme. Désormais, ils protègent les supposées « valeurs québécoises » des assauts issus des ténèbres du Moyen-Âge qui ont pris le visage des sataniques « accommodements raisonnables ».

On en est revenu à l'éternel affrontement entre « nous », le petit peuple pétri de bonnes valeurs et défendant courageusement son patrimoine, et « eux », les obscurantistes qui s'appuient sur les tenants du



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE
 On ne peut pas interdire le hijab tout en autorisant le crucifix.

multiculturalisme et du cosmopolitisme, ces traîtres à la nation.

Or, la laïcité ne procède pas de cette vision manichéenne, mais d'une volonté de reléguer le fait religieux à la sphère privée. Ses défenseurs ne veulent pas raser les églises, les synagogues et les mosquées, ni empêcher les croyants de vivre leur foi et de pratiquer leurs rituels, mais ramener la pratique religieuse à sa dimension personnelle et culturelle.

La charte a bien peu à voir avec la laïcité et relève d'abord de la mentalité d'assiégé qui afflige les nationalistes au Québec.

En ce sens, on ne peut pas à la fois se prétendre défenseur de la laïcité et vouloir limiter le fait religieux chez les « étrangers » tout en promouvant le nôtre sous prétexte qu'il s'agit de nos traditions et de notre patrimoine. Brutalement, cette règle se traduit ainsi: on ne peut pas

interdire le hijab tout en autorisant le crucifix.

Doit-on le rappeler, la promotion de la laïcité ne vise pas à anéantir le fait religieux, ce qui serait d'un grotesque donquichottisme, mais à s'assurer que l'espace civique est libre de prosélytisme, que l'État est neutre sur le plan religieux et que le vivre ensemble n'est pas pollué par les croyances des uns ou des autres.

En tant qu'athée, tous les symboles religieux, qu'ils soient discrets ou ostentatoires, me hérissent et la plupart des demandes d'accommodement raisonnable m'agacent. Cela ne m'autorise toutefois pas à empêcher les individus d'exprimer librement leur foi et à vivre celle-ci comme ils l'entendent à condition de respecter le contrat social existant dans notre société (entre autres, l'égalité hommes-femmes).

Précisons: la vue d'une femme voilée marchant dans la rue heurte mes valeurs, mais je me dois de respecter ses droits individuels, et la liberté religieuse en fait partie. Il faut en outre radicalement distinguer espace public et espace civique. En ce sens, seuls les individus occupant un poste où ils possèdent une certaine autorité sur les citoyens (policiers, juges, etc.) doivent être astreints à la neutralité vestimentaire absolue et s'abstenir de porter des symboles religieux. La proscription des signes religieux pour tous les employés de la fonction publique et dans l'espace public serait indigne d'une société libre et civilisée.

Les défenseurs de la laïcité et les athées doivent refuser de participer à cette mascarade et d'apporter leur caution à cette opération de relations publiques qui détourne le sens de leur engagement et avilit celui-ci.

LA PRESSE +

DÉBAT DU JOUR

Les États-Unis doivent-ils intervenir en Syrie?

LA PRESSE CA

LA QUESTION DU JOUR

Seriez-vous d'accord avec l'inclusion d'un cours obligatoire d'histoire nationale au cégep?

Oui > 59% Non > 37% Je ne sais pas > 4%

Résultats à 15h24, hier > 13 601 répondants

LE BLOGUE QUEL AVENIR POUR MONTRÉAL?

Oui, j'ai exclu Mélanie Joly. Voici pourquoi...

par François Cardinal

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
 VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca
 VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? Écrivez-nous à debats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070 commentaires@lapresse.ca
 ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 www.lapresse.ca/abonnement
 PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 petitesannonces@lapresse.ca
 DÉCÈS 514.285.6816 dec@lapresse.ca
 PUBLICITÉ 514.285.6931
 CARRIÈRES 514.285.7320 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.
 ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de l'imprimerie Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

J'aimerais qu'on m'explique comment les tirs d'obus de chars d'assaut, les missiles tirés d'hélicoptères de combat, les bombes lâchées depuis un avion contre une ville n'atteignent ni les enfants, ni les femmes, mais seulement les rebelles, alors que les gaz chimiques, par contre, ne feraient pas cette discrimination.

— François Gros d'Aillon, professeur

DÉBATS

Le seuil de tolérance



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Dans un sondage Léger Marketing d'il y a quelques semaines, les Québécois francophones expriment une très forte opposition à toute forme d'accommodement religieux, raisonnable ou non.

Ils s'opposaient, dans une proportion de 71 %, au port de signes religieux par les fonctionnaires municipaux, et à 72 % pour les médecins, 93 % d'entre eux étaient contre la séparation des hommes et des femmes dans les piscines, 66 % contre les demandes d'être soignés par un médecin ou une infirmière de même sexe, 74 % contre des congés religieux supplémentaires, 66 % contre des menus hallal ou casher dans les CHSLD.

En somme, ils se montraient moins accommodants que les tribunaux, les institutions quotidiennement aux prises avec ces enjeux, et même l'actuel gouvernement du Québec, d'après ce que l'on sait de son projet de charte des valeurs québécoises.

C'est une donnée dont il faut tenir compte. Le Québec n'est certainement pas en crise, mais ces réponses dénotent l'existence d'un malaise dans une bonne partie de la population face à l'immigration. La pire chose à faire, c'est de l'ignorer.

Ce malaise, selon la thèse officielle, tiendrait à l'attachement des Québécois à certaines valeurs québécoises, notamment la laïcité et l'égalité hommes-femmes, d'où l'idée de les inscrire dans une charte. C'est spécieux. Car le débat actuel semble souvent moins indiquer un attachement à la laïcité qu'une résistance à l'intrusion des autres religions. Quant à l'égalité des sexes, ce n'est pas une valeur spécifiquement québécoise.

Un malaise existe dans une bonne partie de la population face à l'immigration. La pire chose à faire, c'est de l'ignorer.

Le débat actuel exprime certainement un refus de faire des compromis sur la question de l'égalité des sexes, essentiellement face à l'islam intégriste, mais il trahit aussi l'existence, au Québec, d'un seuil de tolérance à l'immigration, et manifestement le fait que ce seuil a été dépassé pour bien des gens.

Cette résistance se retrouve, à des degrés divers, dans toutes les sociétés. Elle exprime des sentiments humains profonds, comme la peur de voir son monde se transformer et la méfiance de l'autre. Il n'est pas sage de nier de telles réalités sociologiques comme semble le faire le Canada, dont le mythe du multiculturalisme crée l'illusion de l'harmonie.

Ce seuil de tolérance est plus bas au Québec, comme dans bien des sociétés plus homogènes, ce qui est renforcé par le fait qu'il s'agit d'une nation minoritaire, hantée par la peur de disparaître, ce qui la pousse à réagir avec force à tout ce qui est perçu comme une menace à son identité.

Cela est renforcé par une réalité démographique factuelle, l'accélération de l'immigration, et l'écart culturel croissant entre les immigrants et la société d'accueil. Le Canada, avec l'Australie, est le pays où le taux d'immigration est le plus fort au monde. C'est un peu moins au Québec, mais les seuils de 50 000 immigrants par année – soit un demi-million en dix ans, concentrés dans la métropole – sont élevés.

Cette immigration est nécessaire en raison du déclin démographique, mais on n'a pas déployé les énergies nécessaires pour relever les défis qu'elle pose en matière d'accueil, d'intégration, d'acceptation.

Par contre, avec les travaux de la commission Bouchard-Taylor, on sait que le malaise, souvent nourri par la désinformation, peut se désamorcer assez facilement. En outre, les réactions les plus vives proviennent des régions qui ne sont pas en contact avec l'immigration, ce qui suggère que les Québécois expriment moins l'existence de problèmes d'interaction réels qu'une peur diffuse, nourrie par la rumeur et la méconnaissance.

L'enjeu pour le Québec, c'est le chemin qu'il choisira pour répondre à ce malaise. Prendra-t-il les moyens pour désamorcer les craintes, pour s'attaquer à leurs causes, ou choisira-t-il plutôt de les cautionner et de les nourrir? C'est le test que devra passer le gouvernement Marois quand il rendra publique sa charte des valeurs québécoises, lundi prochain.

Le rouleau compresseur



SIRMA BILGE
L'auteure est professeure agrégée au département de sociologie de l'Université de Montréal.

J'écris ces lignes au lieu de terminer mes préparatifs pour la rentrée. Je suis professeure d'université et, le lendemain, j'enseigne deux cours. Et je suis découragée. Je ne suis pas découragée de mon travail, mais du nouveau projet du gouvernement québécois: le lancement d'une « démarche gouvernementale qui mènera au renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire, au secondaire et au collégial ».

Je suis découragée et je suis inquiète. Mardi, je donnais un cours de sociologie au premier cycle sur les relations ethniques, le racisme et le nationalisme. Nous aurons au programme, plus tard dans la session, un texte d'Étienne Balibar qui traite de la fabrique de la nation, des sujets nationalisés – *homo nationalis*, comme il l'appelle. Il s'appuiera aussi sur le philosophe Louis Althusser, ses réflexions sur les appareils idéologiques d'État, notamment le système d'éducation.

Flash-back. Je ne suis pas encore majeure. Il a fallu que mes parents signent une autorisation pour que je puisse voyager seule à l'étranger. Je vais justement avoir 18 ans seule à Paris. Quelques jours plus tard, Lyon. Je visite un ami français. Nous marchons à Villeurbanne et je suis intriguée par une écriture murale. Elle se lit: « Les Turcs sont des SS ». Je n'en comprends rien et demande une explication à l'ami. Il répond: « SS, les waffen-SS, quoi. C'est parce qu'à Villeurbanne, il y a beau-



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

« Il est temps de discuter de ce qui nous définit. Cela contribuera à former des étudiants libres en pensée, des citoyens portés vers l'action et des Québécois dotés d'une plus solide confiance en eux », a dit le ministre Pierre Duchesne pour justifier son projet d'enseigner l'histoire au collégial.

dans ce qu'elle incluait et ce qu'elle excluait: l'histoire nationale et ses omissions et silences voulus, l'histoire nationale et ses « vérités absolues ». Il m'a fallu longtemps pour apprendre ce qui avait été « oublié », et encore plus longtemps pour désapprendre ce qui n'avait pas été.

le spectre du type d'enseignement par lequel je suis passée, le rouleau compresseur de l'asphalte solide de la nation – sans nids de poule! –, me rend visite sans être moindrement le bienvenu.

Un enseignement où la matière « histoire » est mise au service de l'idéologie nationaliste, pour fabriquer la nation et pomper la fierté nationale dans la nation, comme en témoignent les propos du ministre Pierre Duchesne dans le communiqué: « Il est temps de discuter de ce qui nous définit. Cela contribuera à former des étudiants libres en pensée, des citoyens portés vers l'action et des Québécois dotés d'une plus solide confiance en eux ».

La fixation du gouvernement actuel pour déterminer et discipliner « ce qui nous définit » n'est plus à démontrer – tellement elle domine ses dossiers privilégiés, comme le projet de charte des valeurs québécoises. Il reste à voir si la société québécoise consent à être fixée de la sorte.

Je m'inquiète d'un enseignement où la matière « histoire » est mise au service de l'idéologie nationaliste.

coup d'Arméniens. » Le problème, c'est que je ne comprends toujours pas. Il me lance: « Là, tu te fous de ma gueule! » Mais non, je te le jure. Je ne comprends simplement pas. Excédé, il finit par un: « Vous les avez bien massacrés, non! »...

Pourtant, j'étais une excellente élève, et mes notes en histoire aussi. Le problème ne résidait pas en moi, mais dans la matière enseignée,

Inquiète, je le suis aujourd'hui, dans ce pays que j'appelle avec prudence le mien, quand même un peu – même si mon nom me vaut en permanence, pour le jour où je suis devant l'urne pour voter, la question « d'où viens-tu au juste? ».

Inquiète, car quand je lis les lignes et entre les lignes de ce communiqué de presse qui fait part des intentions du gouvernement péquiste,

Le prix d'une société de droit



JACQUES DUQUETTE
L'auteur est avocat à la retraite.

La justice vient de prendre un autre bon coup. Les superprocès qui devaient avoir lieu à la suite de l'opération SharQc viennent de rétrécir comme peau de chagrin. Le nombre de procès, 11 au départ, a été réduit à un seul.

L'objectif louable au début, qui était de juger 156 Hells Angels arrêtés en 2009 pour des crimes très graves, et ensuite de leur imposer des sentences sévères, s'est avéré impossible à atteindre dans l'état de notre système judiciaire.

Les corps policiers impliqués dans l'opération SharQc semblent avoir effectué un excellent travail. Le nombre d'arrestations et les preuves recueillies sont là pour en témoigner. C'est le système judiciaire qui a failli. Même si ces Hells arrêtés en 2009 faisaient face à des accusations très graves, lesquelles étaient soutenues par des preuves solides, ils viennent de bénéficier d'une série de sentences à rabais, afin de désengorger l'appareil judiciaire.

Alors qu'il était juge en chef de la Cour suprême, Antonio Lamer avait écrit cette phrase prophétique dans l'un de ses jugements: le système de justice canadien est devenu tellement lourd, qu'il va s'écrouler sous son propre poids. Faisait-il preuve d'un pessimisme injustifié? Le récent dénouement des procès SharQc ne vient-il pas de lui donner raison, en faisant entendre à la société un nouveau signal d'alarme? Pensons aux nombreux grands procès qui, depuis une dizaine d'années, après de longs mois d'audience, ont avorté ou ont dû être recommencés, faute d'un accord chez les jurés, et qui ont coûté une fortune aux contribuables.

Pourquoi l'appareil judiciaire est-il devenu si lourd, si lent? Quand j'ai commencé à pratiquer le droit au début des années 70, il était rare qu'un procès devant jury dure plus de deux ou trois semaines. Aujourd'hui, cela se compte en mois, parfois en années. Les causes deviennent de plus en plus complexes et les procès doivent parfois être recommencés parce que les jurés ne peuvent tomber d'accord sur un verdict. L'affaire des complices de Vincent Lacroix en est un bel exemple.

Une explication logique de cet alourdissement est l'avènement de la Charte canadienne des droits et libertés, adoptée il y a une trentaine d'années, qui a imposé à la justice de nouvelles responsabilités.

Pendant 25 ans, j'ai été directeur d'un bureau d'aide juridique. Le réseau d'aide juridique au Québec est constitué d'au moins 400 avocats, dont une bonne partie sont des criminalistes aguerris. Pourquoi les motards accusés ne seraient-ils pas défendus par les nombreux criminalistes de l'aide juridique? S'ils sont assez compétents pour défendre le citoyen ordinaire, ils devraient l'être aussi pour défendre les motards criminels.

Je ne suis pas contre cette disposition de la Charte qui oblige l'État à fournir un avocat à l'accusé. Elle signifie que nous vivons dans une société hautement civilisée. Mais ce genre d'entente entre l'État et les avocats de la défense qui fixe les

Pourquoi les Hells ne seraient-ils pas défendus par les nombreux criminalistes aguerris de l'aide juridique?

Ainsi, l'interrogatoire de l'accusé par la police doit se faire selon des règles strictes et être filmé par vidéo; les perquisitions sont maintenant soumises à beaucoup de tracasseries; tous les éléments de la preuve doivent être remis à l'accusé bien avant la date du procès; et enfin, l'accusé a le droit d'être assisté d'un avocat.

Si l'accusé n'a pas les moyens financiers pour engager un avocat, la société doit lui en trouver un et le payer. Et en plus, l'accusé a le droit de le choisir. L'État doit alors négocier un tarif horaire avec cet avocat. Cela peut facilement conduire à des abus. Dans l'affaire SharQc, alors qu'aucun procès n'est encore commencé après quatre ans de procédures, le montant des honoraires d'avocats d'une centaine de ces accusés dépasserait les 5 millions.

honoraires, sans en encadrer le nombre d'heures, peut mener à certains abus. C'est une des causes de ces procès interminables. Mais il faut accepter cette situation; c'est peut-être là le prix à payer pour avoir l'immense privilège de vivre dans une société de droit.

PRÉCISION



Dans la section Débats de mardi, la photo qui accompagnait le texte de Georges Paquet, intitulé « Le coup de poker d'Obama », était erronée. Voici la bonne. Nos excuses.



Les Recrues
DODGE

LES CONCESSIONNAIRES DU GROUPE MOTOPROPULSEUR

« Moins d'essence. Plus de puissance. Une valeur sûre. » est une comparaison entre les gammes complètes 2013 et 2012 de Chrysler Canada. L'affirmation 8 L/100 km ou moins est basée sur les estimations de consommation de carburant sur autoroute du programme EnerGuide 2013. Les méthodes d'essai utilisées sont celles du gouvernement du Canada. La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de comparaison seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme EnerGuide. Le concessionnaire avisé lit les petits caractères : +, †, **, ††. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 4 et le 30 septembre 2013 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 695 \$) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Certains frais supplémentaires ne seront ajoutés au prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés au prix d'achat. Les prix de vente sont offerts aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia et Financement Auto TD et sont applicables à la nouvelle Dodge Dart SE 2013 (PPDH41 + 25A). Exemples : Dodge Dart SE 2013 (PPDH41 + 25A) avec un prix d'achat de 16 995 \$ financé à un taux de 0 % pour 36 mois sans aucun acompte (0 \$) équivalant à 78 paiements aux deux semaines de 217,88 \$, aucuns frais de crédit et une obligation totale de 16 995 \$ financé à un taux de 3,99 % pour 96 mois sans aucun acompte (0 \$) équivalant à 416 paiements par semaine de 477,74 \$, des frais de crédit de 2 862,92 \$ et une obligation totale de 19 857,92 \$. ** Prix de la Dodge Dart GT 2013 montrée (PFD541 + 275) : 24 850 \$. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. Δ Données établies selon les méthodes d'essai approuvées par le gouvernement du Canada et basées sur le Guide de consommation de carburant 2013 de Ressources naturelles Canada (RNCAN). Cote de consommation de carburant pour le modèle Dodge Dart Aero 2013 avec le moteur turbo 1,4 L à transmission manuelle. Cote de 7,3 L/100 km en ville. La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de comparaison seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme EnerGuide. ○ Dodge Dart Aero 2013 – 4,8 L/100 km (route) et 7,3 L/100 km (ville). Honda Civic Touring 2013 avec moteur I-VTEC™ de 1,8 litre à 4 cylindres à transmission automatique – 5,2 L/100 km (route) et 6,2 L/100 km (ville). Hyundai Elantra 2013 avec moteur de 1,8 litre DACT à 16 soupapes doubles DV5C à transmission automatique – 5,2 L/100 km (route) et 7,2 L/100 km (ville). Toyota Corolla 2013 avec moteur de 1,8 litre à 16 soupapes VV-Ti-DIS ETCS-i à 4 cylindres à transmission manuelle – 5,6 L/100 km (route) et 7,4 L/100 km (ville). Ford Focus SE 2013 avec Ensemble super consommation de carburant (SEF) en option et moteur I-4 à injection directe de 2 litres à transmission automatique à 6 vitesses – 4,8 L/100 km (route) et 7,2 L/100 km (ville). † Selon la catégorie de Ward's des petites berlines de gamme supérieure 2013 coûtant moins de 25 000 \$. † Selon le Programme d'évaluation des nouvelles voitures utilisé par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). ○ Renseignements sur la concurrence obtenus par Autodata, EnerGuide Canada et le site Web du fabricant en date du 26 juillet 2013. ** Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. ** Jeep est une marque déposée de Chrysler Group LLC et utilisée sous licence. Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge • Ram



Dodge Dart GT 2013 montrée**

AUSSI PEU QUE
4,8 L ^{100 km}
SUR ROUTE
MODELE DODGE DART AERO*

VISEZ DANS LE MILLE

AVEC LA

DART

CONÇUE POUR SURPASSER VOS ATTENTES
ET NON VOTRE BUDGET



DODGE DART SE 2013

LA VOITURE LA PLUS ÉVOLUÉE DE SA CATÉGORIE SUR LE PLAN TECHNOLOGIQUE[†]



NOUVELLE OFFRE!

UN FINANCEMENT À L'ACHAT DE

48 \$ [±]
PAR SEMAINE
POUR
96 MOIS

FRAIS DE TRANSPORT INCLUS

PRIX TOUT INCLUS À PARTIR DE :

16 995 \$ [±]

LE PRIX
COMPREND
LES FRAIS
DE TRANSPORT
DE 1 695 \$.

FINANCEMENT À L'ACHAT

0 % [±]
POUR
36 MOIS
ET AUCUN ACOMPTÉ

	Dodge Dart 2013	Honda Civic 2013 [§]	Hyundai Elantra 2013 [§]	Toyota Corolla 2013 [§]	Ford Focus 2013 [§]
Meilleure économie d'essence disponible (sur route) ^{††}	4,8 L/100 km	5 L/100 km	5,2 L/100 km	5,6 L/100 km	4,8 L/100 km
Sacs gonflables de série	10	6	6	6	7
Plus grande taille d'écran tactile disponible	8,4 pouces	< 7 pouces	< 7 pouces	< 7 pouces	8 pouces
Volume intérieur total de l'habitacle (L)	2752,4	2678,0	2707,0	2568,0	2568,0
Freins à disque aux 4 roues	De série	Disponible	De série	Non disponible	Disponible
Affichage configurable à matrice active de 7 pouces	Disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Phares projecteurs	De série	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Disponible



Dodge Dart GT 2013 montrée**

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP^{MD} | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres

MOINS D'ESSENCE. PLUS DE PUISSANCE. UNE VALEUR SÛRE.
18 MODÈLES QUI CONSOMMENT 8 L / 100 KM (35 MPG) OU MOINS.



RAM

DODGE



Jeep^{MD}